

NOS ENTREPRISES LOCALES TRAVERSENT LA CRISE



L'économie belge ne va pas bien. Après la crise sanitaire, c'est la crise économique qui pointe le bout de son nez. Les médias relaient ces informations à longueur de journée. Le Petit Tram est parti à la rencontre de nos commerçants pour voir comment cela se passe à Ittre. Rencontre avec Jean-Marc Ternisien, le nouveau président de Comartagrind, l'association des Commerçants, Artisans, Agriculteurs et Industriels d'Ittre.



Jean-Marc Ternisien est arrivé à Virginal il y a plus de 7 ans. Fervent défenseur de l'esprit ittrois, il s'investit dans son village, en tant qu'administrateur du Centre culturel, secrétaire de la section locale du MR ou président du Conseil consultatif de l'Economie. Depuis 1997, il dirige Phoenix JMT,

une société basée à Braine-le-Château, qui produit des bâches, panneaux publicitaires et lettrages pour véhicules, principalement pour d'autres entreprises, même s'il travaille de temps en temps avec des particuliers également. Il est probablement le mieux placé pour nous parler de nos

commerçants...

Comartagrind ne représente pas tout le monde. Mais une bonne partie. Avec environ 90 membres, l'association de défense des commerçants et indépendants représente environ 30% des 300 indépendants présents sur notre commune. On y retrouve tous les corps de métiers. Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir l'annuaire sur www.comartagrind.be

Pour Jean-Marc Ternisien, la situation sanitaire actuelle est vécue différemment selon le secteur d'activités : «WTC, par exemple, une société qui fabrique du gel hydroalcoolique, a beaucoup travaillé ces derniers mois. D'un autre côté, on a des sociétés événementielles, comme D'Vision (Stéphan De Mesmaeker) ou Seepower (Emmanuel Baneton) qui sont à l'arrêt complet depuis le mois de mars. Entre les deux, on a les restaurants, qui ont dû s'adapter en proposant de la vente à emporter, ce qui a bien fonctionné de manière générale. La Brasserie des Artistes, par

exemple, a profité de l'arrêt de ses activités pour rénover et refaire la décoration, tout en gardant son personnel. »

Pour Phoenix JMT aussi, les activités ont ralenti pendant le confinement : « Notre chiffre d'affaires est descendu à 10% au mois d'avril. Nous pouvions pourtant travailler pendant le confinement, mais ce sont nos clients qui ont stoppé. Donc, même si nous étions en mesure de produire, nos clients qui, eux, ont fermé, ont annulé leurs commandes. Les campagnes publicitaires se sont arrêtées, notamment celles destinées à l'Euro de football qui a été annulé. » Petit à petit, les commandes sont revenues : « En mai et juin, nous sommes remontés à 50% d'activités. En juillet, on était à 100%. Et d'août à octobre, la reprise a été très bonne, et on rattrape le retard qu'on avait pris durant le confinement ».

⇒ Suite en page 7

Ludovic Devriendt

EXPO PLAY : LES ÉLÈVES EN VADROUILLE AU CENTRE CULTUREL



Avec l'exposition « Play », qui se tenait à l'Espace Bauthier durant le mois d'octobre, les élèves des écoles communales d'Ittre et de Virginal, ainsi que leurs professeurs, se sont replongés en enfance. Plus de 14 classes, de la 3e maternelle à la 6e primaire, ont découvert l'expo (dans le respect des règles sanitaires bien évidemment), avec les précieux commentaires des animateur-trice-s présents lors de chaque visite : Karim (Centre culturel d'Ittre) et Julie (Centre culturel du Brabant wallon) et en sont repartis des souvenirs plein la tête.

UNE INVITATION À LA RÉVERIE ET À L'ASSOCIATION D'IDÉES

L'expo Play a été créée par Frédéric Penelle et Yannick Jacquet, sur base de témoignages récoltés auprès des habitants du Brabant wallon, afin d'en révéler la diversité sociale et culturelle. Frédéric a gravé sur bois les jouets ayant marqué leur enfance, et l'animation vidéo de Yannick nous immerge et nous emporte dans un univers énigmatique et saisissant. Pari relevé ! Retours sur l'expérience vécue par les élèves.

⇒ Suite en page 3



Aussitôt accueillis dans la salle d'expo du Centre culturel, les élèves ont eu l'occasion d'échanger sur ce qu'était une œuvre d'art, s'ils en connaissaient,....



~~EXPOSITION~~ ROLAND LAVIANNE



A l'occasion de la parution d'un livre générique sur Roland LAVIANNE, sa peinture (5 périodes) et ses sculptures, le Centre culturel d'Ittre voulait organiser une exposition rétrospective (40 ans). Malheureusement pour les raisons que tout le monde devine, celle-ci n'aura pas lieu.



Chacun remâche l'héritage commun et y va de sa trouvaille. Pédagogue dans l'âme, Roland Lavianne n'a jamais voulu imposer au spectateur un passage forcé vers son univers.

OUVRAGE À PARAITRE

La monographie d'un peintre et sculpteur wallon dont de nombreuses œuvres sont exposées dans nos musées.

Editions Husson. 240 pages, format 210 x 260 mm, photos couleurs. Couverture cartonnée. 500 exemplaires. Texte français. 45€. Disponible à partir du 3 novembre.

VOUS DÉSIREZ ACHETER LE LIVRE ?

Vous pouvez contacter directement Roland Lavianne :

0491 22 60 46

roland.lavianne@gmail.com

ITINÉRAIRE DE L'ARTISTE

Entre émotion et réflexion : chaque peinture ou sculpture est un challenge quotidien, sans cesse renou-

velé. Dans un dialogue avec lui-même, il s'agit pour l'artiste d'une tentative personnelle et volontaire d'aboutir à l'harmonie contrastée.

LA LANGUE DE CHEZ NOUS

Accord de DEMI

DEMI, placé devant un nom reste INVARIABLE et s'y joint par un trait d'union.

Une demi-heure

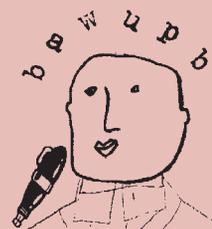
Une demi-douzaine

Placé après le nom, il s'accorde en GENRE

Deux heures et demie

La locution "à demi" reste INVARIABLE et ne prend pas de trait d'union.

Arthur Deghorain



LA SOIRÉE CNCD 11.11.11 EST REPORTÉE

Le spectacle "Nourrir l'Humanité, c'est un métier" (la suite) qui devait initialement avoir lieu le 20 novembre, en collaboration avec le Centre culturel et l'Etable d'hôtes, est reporté au mois de janvier. Aucune date n'a été fixée pour le moment mais nous vous tiendrons informé-e-s au plus vite.

Participez à l'Opération 11.11.11 du 5 au 15 novembre 2020

Au vu des graves crises mondiales pour le développement durable de notre planète et en dépit de la pandémie du Corona, l'opération 11.11.11 a toutes ses raisons de se maintenir en 2020. Etant donné les règles sanitaires, nous mettons en place des formules qui rendent ce formidable objectif possible.

Nous proposons donc des ventes avec "distanciation" :

- dépôts dans magasins (dont Bee O Village...)
- vente de proximité (par mails, famille, amis, voisins,"voisamis", collègues...)

- Facebook de Anne Pussemier (avec affiche des produits que vous pourrez me commander et je me chargerai de la livraison)

A Virginal, Ittre et Haut-Ittre, vous verrez des affiches dans certains magasins de même que mes coordonnées afin de pouvoir vous satisfaire.

Soutenez 11.11.11.

Voici déjà un numéro de compte sur lequel vous pouvez faire un don BE 30 0000 0000 1111.

Nous avons plus que jamais besoin de votre aide !

Pour tout autre renseignement sur notre organisation ou thématique www.cncd.1111.be

Anne Pussemier
Coordinatrice pour Ittre



ECOLE

L'Association de parents de l'école libre d'Ittre propose une **VENTE DE SAPINS EPICEA & NORDMANN sur commande**. Les sapins sont d'origine belge ! Ils sont coupés et emballés dans un filet.

Livraison le vendredi **11 décembre** de 15h00 à 18h00 à l'école libre d'Ittre.

Livraison le samedi **12 décembre** de 9h00 à 12h00 à domicile (sur Ittre, Oisquercq, Braine-Le-Château) (+ 5€).



Commande à retourner avant le 15 novembre à apecolelibreittre@gmail.com.

Seuls les sapins payés avant le 15/11 seront commandés

Liste de Prix :

Sapins Epicéa de 1,50m à 1,75m :	15€
Sapins Epicéa de 1,75m à 2,00m :	22,50€
Sapins Epicéa de 2,00m à 2,25m :	30€
Sapins Nordmann de 1,50m à 1,75m :	30€
Sapins Nordmann de 1,75m à 2,00m :	37,50€
Sapins Nordmann de 2,00m à 2,25m :	45€
Livraison :	5€
Croix :	5€



Les bénéfices de cette vente seront réservés à l'aménagement du préaut des maternelles et/ou à l'organisation de spectacles pour les enfants.

N'oubliez pas de faire profiter votre entourage de cette vente et merci d'avance pour votre soutien de L'AP.

EXPO PLAY : LES ÉLÈVES EN VADROUILLE AU CENTRE CULTUREL (SUITE DE LA PAGE 1)



« Play » est une installation qui comprend plusieurs médias. Afin de découvrir une œuvre, autrement que visuellement, ils ont été invités à se bander les yeux avant d'entrer dans la pièce.



Après avoir fait fonctionner leur ouïe, c'est le grand « waaaaouhh » ! Découverte de l'univers foisonnant des deux artistes : les personnages de fiction, les jouets, les humains hybrides, les chiffres, les flèches, les éléments atmosphériques, les compositions de lumière grâce aux projections, ... On explique ensuite les différents métiers : le montage vidéo et sonore de Yannick Jacquet et les éléments figuratifs en bois gravés ou trouvés sur internet qui peuplent l'univers sombre et ludique de Frédérique Penelle. Ces images une fois scannées, sont imprimées sur bois et découpées au laser.



S'installer en écoutant d'abord, laisser parler l'imaginaire...



On demande aux participants d'observer, de décrire les formes, les objets et ce qui est commun aux douze panneaux (couleurs, formes, etc.). Cela permet de découvrir le « dictionnaire » des deux artistes qui se répètent, se multiplient, s'agrandissent et s'associent à l'infini. On lit aussi les témoignages des habitants du Brabant wallon et on essaye de retrouver dans l'installation les jouets ayant marqué leur enfance. Des jouets en provenance des nombreux pays où ils sont nés et ont passé leur enfance. Ces habitants ont de 5 à 82 ans.



Où se trouvent-ils en fonction des sons ? À quoi ça leur fait penser ?



Les yeux bandés, chacun a pu exprimer son ressenti.

Encore un grand merci au CCBW et à la plateforme « Pulsart » de sensibilisation à l'art contemporain. Un merci particulier à Julie, Anne-Esther et Allal pour leur implication et leur soutien lors du montage de l'exposition. Merci également aux élèves pour leur participation et aux professeurs pour leur confiance.

A très vite, on espère !

L'équipe du Centre culturel d'Ittre

« EQUINOA » : QUI SE CACHE DERRIÈRE CETTE ASSOCIATION ?



L'asbl Equinoa n'a (presque) plus de secret pour la majorité des ittrois-es. Active depuis plus de 10 ans sur l'entité d'Itrre, au départ sous forme d'accompagnement psycho-éducatif aux enfants à difficultés, l'association a depuis multiplié et diversifié ses activités afin que chacune puisse y trouver son compte. J'ai eu l'occasion d'échanger avec Yasmine, à la tête d'Equinoa, sur le contexte de sa création. Certes, un moment moins chaleureux que nos précédentes rencontres – chacune chez nous, derrière notre écran - mais la discussion n'en fut pas moins intéressante pour autant ! Lisez par vous-mêmes.

Equinoa et ses trois membres fondateurs

Yasmine Devrim est l'instigatrice du projet. Vous l'avez probablement déjà croisée dans le village, que ce soit à l'une de ses activités, en allant chercher du matériel de couture lors de l'initiative citoyenne de création de masques pour enfants en avril dernier, ou encore à un stand, de l'association des parents ou celui d'Equinoa à la fête de la Saint-Rémy. Bref, Yasmine est sur tous les fronts ! Mais elle n'est pas seule porteuse du projet. À ses côtés, Thierry Van Laere, son compagnon de vie et fidèle acolyte dans ce projet, est principalement en charge de l'aspect logistique (infrastructure, soins aux animaux, gestion de l'équipe des bénévoles,...). Et en soutien, Axane, la sœur de Yasmine, qui s'est joint à l'aventure dès le départ.

Un parcours de vie similaire et des passions communes

À 20 ans, après plusieurs petits boulots à droite à gauche et différentes directions choisies (études de philosophie et de langues), Yasmine s'est lancée dans des études d'éducatrice spécialisée. Une occasion en or pour rencontrer des publics différents et de travailler dans des secteurs variés. « Je me suis toujours sentie assez différente et pas super bien dans les canevases tout tracés, comme l'école par exemple. C'était assez difficile pour moi de m'y sentir bien... Par contre, dans tout ce qui est artistique ou en lien avec la nature et les animaux, j'arrive à m'épanouir pleinement ! »

Yasmine terminait ses études d'éducation spécialisée lorsqu'elle a rencontré Thierry, à l'époque commercial dans une boîte informatique. Tous les deux dans le milieu équestre et totalement sur la même longueur d'ondes, ils ont beaucoup tourné dans les manèges de manière bénévole. Ils ont apporté leur aide dans les manèges et, en échange, ils pouvaient monter les chevaux et s'en occuper. Ils sont très vite devenus animateurs équestres, dans un centre d'hippothérapie principalement en contact de publics avec des be-

soins spécifiques (personnes porteuses d'un handicap, en dépression, en décrochage scolaire, etc.).

Toute une histoire

« J'en suis arrivée là, car moi-même à l'adolescence, j'ai vécu un décrochage scolaire. Les chevaux et le contact avec la nature, m'ont vraiment permis de sortir la tête hors de l'eau. J'ai eu cette envie de repartager avec d'autres personnes, ce qui m'avait fait du bien pendant cette période », confie Yasmine. La logique



« Ce qu'on recherchait, Thierry comme moi, c'était de se créer une famille autour des animaux et de la nature. Les centres que nous avons côtoyés nous ont vraiment permis de reproduire cela ».

« métro, boulot, dodo » ? Très peu pour elle. Elle a toujours eu cette envie de vivre en marge de la société, de se créer « un petit oasis » dans lequel des personnes traversant des difficultés pourraient se sentir mieux, lui permettant, par la même occasion, de se sentir utile dans quelque chose qui l'avait elle-même aidé auparavant.

Du souhait à la réalisation

Thierry a, dès lors, également démarré des études d'éducateur spécialisée, afin d'avoir tous les deux un bon bagage dans le domaine. Par la suite, ils ont, l'un et l'autre, fait deux années de stage en centres d'hippothérapie, le premier « Aux Rênes de la Vie » (La Hulpe), et le second chez « Equité » (Hoeilaart). Deux approches assez différentes : la première, plus motrice, avec des personnes avec un handicap physique, et la seconde, en lien avec des personnes à handicap ou maladie mentale.

2007 : création de l'asbl (et en prime, l'achat de leur premier cheval, Zébulon)

Jouez sur les mots avec la racine « equus » (cheval, en latin), ajoutez à cela une touche d'esthétique au niveau de la sonorité, un lien avec l'alimentation et le rapport à la terre (quinoa), et vous obtenez « Equinoa » ! Leurs premières activités ont pris place dans le Brabant Wallon. Au début, de manière itinérante, avec Zébulon. Leur premier véritable lieu d'ancrage a été dans le Hainaut (du



Retour aux sources

Pour des raisons personnelles, ils ont dû déménager et en ont profité pour revenir dans le Brabant wallon, en quête d'un endroit pour leur cheval. « À partir du moment où on a eu notre cheval, on a eu l'impression que c'est lui qui nous a guidé, et qui fait qu'on a débarqué à Virginal. C'est un peu lui notre mentor ». Ils ont repéré une prairie, au bord du canal (au niveau de l'écluse), dans laquelle ils y ont mis Zébulon, ainsi que d'autres poneys avec lesquels ils travaillaient.

Une petite caravane dans la prairie

Bien différente de leur structure actuelle, c'est dans cette prairie qu'ils ont fait leurs séances d'hippothérapie (qu'ils appelaient à l'époque, « accompagnement psycho-éducatif médié par le cheval »), principalement pour des enfants placés en famille d'accueil. Par la suite, ils ont trouvé une maison à vendre à Virginal, rue d'Hen-nuyères, conquis par le potentiel du jardin à l'arrière. Ils s'y sont installés, en 2010, dédiant une partie de leur habitation à l'asbl.

Bénévole dans l'asbl depuis le début, Yasmine y a consacré entièrement son énergie et son temps depuis maintenant deux ans, et espère pouvoir s'engager (n'étant pas subventionnée, Equinoa fonctionne sur fonds propres). Une nécessité pour le maintien d'Equinoa, mais pour Yasmine également. « Equinoa m'apporte énormément. Je touche un peu à tout et ça me permet de ne pas me lasser et de continuer de m'épanouir.



Les retours positifs des gens me motivent énormément, c'est mon moteur ».

Leur cheval de bataille (sans mauvais jeux de mots ;-))

La sensibilisation au bien-être animal a toujours été au centre de leurs préoccupations. Leur objectif : mettre les personnes en contact avec les animaux, dans une approche relationnelle (sans pour autant les faire monter dessus). Les gens viennent pour soigner l'animal, ça leur procure du bien, tant à l'animal qu'à eux. Petit à petit, ils ont souhaité mettre en valeur diverses thématiques qui leur tenaient à cœur, telles que l'environnement, la question de l'énergie et du développement durable, de l'alimentation, avec comme fil rouge : le respect du vivant de manière générale. Dès lors, Equinoa s'est redéfinie comme une structure d'éducation relative à l'environnement. Un environnement naturel, au sens biologique du terme, mais également un environnement social. C'est sur base de ce constat qu'est née la diversification de leurs activités : animations parents-enfants, stages de vacances, tablées de soutien, brunchs en histoire, et j'en passe !

Une nouvelle corde à son arc

Créé pendant le confinement, le «service traiteur» d'Equinoa fait vibrer nos papilles gustatives depuis maintenant plusieurs mois. Du sucré, du salé, mais surtout, une alimentation

saine, non-industrialisée et végétarienne. N'hésitez pas à leur rendre visite au Marché des artisans à Virginal, vous y découvrirez « Les petits délices d'Equinoa ». Rendez-vous ce jeudi 5 novembre, de 15h à 19h, à la salle polyvalente de Virginal.

Equinoa et le Centre culturel

En 2010, Yasmine a fait la connaissance de l'équipe du Centre culturel, grâce à une annonce dans le Petit Tram expliquant, qu'en guise de soutien aux associations, il y était possible de faire des photocopies au Centre culturel (encore souvent appelé « CLI » à l'époque). C'est donc, par le biais de publicités qu'elle devait faire pour l'asbl, qu'elle a atterri dans nos bureaux. « On a directement été super bien accueillis et intégrés à la dynamique du Centre culturel, en étant invités à participer à des réunions, à la fête de la Saint-Rémy, en mettant en valeur les activités d'Equinoa, etc. On a vraiment trouvé l'bonne dynamique, notamment par l'influence du Centre culturel et des actions instaurées, qui ont été un déclencheur de pleins de choses de notre côté aussi. »

Bruxellois.e.s de souche, mais ittrois.e.s de cœurs

À la différence de Bruxelles et de l'énergie qu'elle dégage (beaucoup de monde mais pas assez de liens entre eux), Virginal, et l'ltre de manière générale, est devenue une pe-

tite famille pour Yasmine et Thierry. « Nous nous sommes épanouis à du 100 000 à l'heure dans le village. Tout le monde se connaît, s'intéresse à la vie de ses voisins, c'était primordial pour nous. Ne pas être dans l'anonymat, mais être quelqu'un pour les autres, pour ses voisins. ». Ils sont actifs, par le biais d'Equinoa, dans la dynamique locale du projet « Deux poules », mais également en tant que bénévoles d'initiatives citoyennes (comme celle de la distribution de masques dans l'entité) et administrateurs de la « Give Box ». L'asbl est également investie, depuis plusieurs années, dans diverses initiatives de sensibilisation telles que « BeWapp » et les Amis de la propreté (sensibilisation au ramassage et tris des déchets) ou encore les opérations «Boîtes à Kdo» (création et de distribution de boîtes pleines de cadeaux pour des enfants en situation difficile) et « Arc-en-ciel » (récolte de vivres non périssables au bénéfice d'associations d'enfants).

À travers ses activités et ses projets solidaires, Equinoa se définit de plus en plus comme un lieu centré autour de la relation parents-enfants, où le but premier est de passer du «vrai» temps ensemble, loin des écrans, dans la nature, autour de jeux, d'histoires, tout en s'ouvrant sur le reste du monde.

Le mot de la fin

J'ai rencontré Yasmine et Thierry, pour la toute première fois, il y a deux ans, lors de la fête de la Saint-Rémy (la première pour moi). Ils tenaient un stand pour leur association, où des groupes d'enfants en ressortaient le visage maquillé et le sourire aux lèvres. Leur bonne humeur et leur sens de l'accueil m'ont directement attirée. Toujours prêts à se lancer dans de nouveaux projets, à soutenir ceux d'autres organismes et partir à la rencontre d'autrui, ... Bref, des gens en or avec le cœur sur la main.

Olivia Kroppek

N'hésitez pas à les contacter :

Equinoa Asbl

www.equinooasbl.com

067/74.65.26



Vous pouvez même aller un cran plus loin en parrainant un de leurs animaux !

« En devenant parrain ou marraine d'un des animaux d'Equinoa, vous nous permettez d'assurer leur bien-être, leurs soins, notamment en nous donnant les moyens de faire face aux urgences vétérinaires ». Retrouvez toutes les informations à ce sujet sur leur site internet.

SIMON DARON, LUTHIER À VIRGINAL

Simon Daron et sa compagne se sont installés à Virginal il y a de cela sept ans. Ils sont arrivés dans la commune un peu par hasard. Ils cherchaient une maison qui correspondait à leur budget, avec un lieu où Simon pourrait installer son atelier de lutherie. Ils ne connaissaient personne dans les alentours, mais ils ont rapidement rencontré des gens quand leurs enfants sont rentrés à l'école. Aujourd'hui, grâce à sa profession, il connaît et fréquente également des musiciens de la région. Simon a construit de ses mains son petit atelier, une 'cabane de bois et de sons', visible depuis le sentier Bruyère Cacou.



Une quête sonore et esthétique

En lutherie, il y a plusieurs écoles et plusieurs spécialités. La voie principale qu'a choisie Simon, c'est celle des instruments à cordes pincées (guitare, banjo, mandoline, etc.) dans lesquelles la liberté de création est histo-

riquement très ouverte. Une liberté de formes, de matériaux et d'esthétiques qui lui correspond bien et qu'il explore à travers ses diverses réalisations. Ainsi, dans son atelier, on peut trouver des guitares jazz, des guitares classiques, mais aussi des banjos et même

un modèle de guitare de voyage.

S'il affectionne particulièrement les instruments à cordes pincées, surtout ceux dont il joue, comme les guitares jazz, il aime travailler sur tous les types d'instruments. L'important, c'est que ça fasse de la musique! Et lorsqu'il rencontre un instrument qu'il ne connaît pas, il prend plaisir à se renseigner et à apprendre.

Son métier se divise, principalement en trois grands types d'interventions :

• **Fabrication** : imaginer, concevoir et réaliser, de A à Z, un instrument de musique. Soit selon un cahier des charges personnel, pour perfectionner ses techniques et son style, se faire plaisir et constituer un stock d'instruments à montrer. Soit pour répondre à la demande d'un client.

• **Entretien et réglages** : un instrument, ça se règle et ça s'entretient régulièrement. Pour reprendre les paroles de notre luthier "mettre 1 h d'amour dans un instrument permet qu'il sonne mieux et soit plus agréable à jouer."

• **Restauration** : parfois, un instrument a pu subir des dommages suite à un accident, à des mauvaises conditions de stockage ou tout simplement quand il n'a pas été joué pendant des années. Il faut alors le restaurer. Quand il s'agit d'instruments anciens ou peu connus, il est nécessaire de faire, généralement un travail de recherche et de documentation.

⇒ Suite en page 6



En dehors de ces interventions habituelles que réalisent la plupart des luthiers, Simon donne aussi des cours de lutherie, quelques cours de guitare et il trouve même le temps de s'impliquer dans la communauté villageoise en participant activement au projet de restauration du médiorphone de l'église d'Haut Ittre.

De musicien à luthier et bien plus encore

Avant de devenir luthier, il était musicien. Il aimait déjà bidouiller ses instruments. Il faut dire, que c'est un "touche à tout" ! Il a fait de la radio, des études artistiques, du développement web, il a travaillé la céramique et encore d'autres choses. Il a toujours eu une sensibilité pour le travail manuel et c'est un amoureux du geste. Avant, il avait une vie éclatée entre tous ces centres d'intérêt. La lutherie a, en quelque sorte, permis de tout rassembler.

Fabriquer un instrument ?

Fabriquer un instrument, c'est un travail de recherche sur le son mais aussi sur l'esthétique. Il y a différentes façons d'aborder la conception d'une guitare, d'une mandoline, d'un banjo, ou autre. Parfois, il reprend et bien souvent modifie des plans de construction déjà existants : des modèles 'standards' utilisés par la plupart de luthiers. D'autre fois, il crée et dessine ses propres plans. C'est un processus qui prend beaucoup de temps, car cela demande de la réflexion pour imaginer et visualiser l'instrument à fabriquer, d'autant que notre luthier est assez perfectionniste.

Ensuite, il commence souvent par réaliser la marqueterie et les décorations qui viendront embellir la rosace, les filets ou encore la tête de l'instrument. Ce travail d'orfèvre, c'est

un peu sa 'griffe', sa marque de fabrique. Il adore faire ça et y met beaucoup de temps et de talent, même si, au final, cela n'influe pas sur le son de l'instrument.

Une autre étape cruciale est le choix des bois. Pour les différentes parties d'un instrument, il est important de sélectionner les bonnes planches, selon leurs essences, leurs provenances, leurs temps de séchage, etc. Cela va jouer sur l'esthétique et sur l'acoustique. Simon adopte une démarche un peu particulière, avec parfois des choix non conventionnels, comme nous allons le voir ci-dessous.

Il souligne aussi le fait que, lorsqu'il fabrique un instrument, il n'est pas rare qu'il fabrique également ses propres outils, nécessaires à sa réalisation.

Ensuite, il y a tout le travail de taille, de découpe et d'assemblage des différentes parties. Un processus long et complexe qui permet, in fine, d'avoir, dans ses mains, un instrument fini. Instrument dont il découvre alors pour la première fois le son. Car bien qu'il ait pu jouer sur pas mal de paramètres, connus et prévisibles, pour influencer la sonorité, le résultat final garde toujours une part de surprise.

Pourquoi passer par un luthier ?

Dans l'industrie comme dans la lutherie, il existe différents cas de figures. Certaines productions issues des grandes manufactures se rapprochent du travail d'un luthier. Tandis qu'à l'inverse, certains luthiers adoptent une démarche quasiment industrielle dans leur travail. Toutefois, de manière générale, on peut dire que, ce qui différencie un instrument issu d'un atelier de lutherie d'un instrument issu de la production industrielle, ce sont les points

suivants :

Le réglage : souvent, les grandes marques ont tendance à négliger les réglages des instruments qui sortent de leurs usines. Or, chez un luthier, le réglage de l'instrument est beaucoup plus précis et surtout, il est adapté au client. C'est un atout considérable pour la jouabilité et le confort d'un instrument.

L'attachement : posséder une guitare de luthier, c'est posséder un instrument unique, réalisé selon ses désirs. On a la possibilité de connaître toute son histoire, de suivre son évolution de la création jusqu'à la réception. Cela crée un 'potentiel d'amour' supplémentaire qui permet, selon notre luthier, de mieux jouer, de mieux développer sa musique.

Le caractère : il a généralement plus de caractère que les modèles de série qui doivent correspondre à des goûts assez standards.

La longévité : le choix des matériaux et le soin apporté à sa conception font qu'en général, on le garde plus longtemps. A l'opposé de certains instruments bas de gamme qu'on trouve dans le commerce.

Le prix : il est, dans la plupart des cas, plus cher que celui d'instrument acheté dans le commerce. Il n'y a pas d'instruments bas de gamme chez un luthier.

Le temps de fabrication : il est considérablement plus long chez un luthier. Il faut compter, en moyenne et selon les modèles, 200 heures de travail pour réaliser un instrument. Ce qui se traduit par un délai de plus ou moins un an entre une commande et une livraison.

Pour tous les musiciens ?

Acquérir un instrument de luthier, c'est un certain investissement. Il faut compter plus ou moins 3.000€, un investissement pas vraiment excessif quand on mesure le temps qu'on va passer à jouer dessus. Les travaux de réglages et de réparation sont accessibles à tous, quelques soit l'instrument et le niveau du musicien. Simon prend plaisir à accompagner au mieux chaque client dans son rapport à la musique. Ainsi, notre luthier précise qu'il ne faut pas forcément être professionnel pour recourir à ses services. Tout qui veut progresser plus rapidement et se faire plaisir peut le consulter. Même si vous n'avez pas de demandes précises ou de connaissances particulières.

Un écosystème musical local

Simon ne travaille qu'avec des bois non tropicaux qui sont pourtant des bois traditionnellement utilisés en lutherie. Aussi, il privilégie, tant que possible, les matières naturelles comme les colles animales et la gomme laque. Pour sa santé, pour des raisons écologiques, mais aussi par volonté de reconstruire un "écosystème local" : de l'arbre qui pousse dans la forêt d'à côté, aux musiciens locaux, en passant par les mains du luthier du village.

Simon DARON
LA FABRIQUE DU SILENCE
Atelier de lutherie
5, Bruyère Cacou - 1460 Virginal
+32 497 97 62 84

Karim Sarton



NOS ENTREPRISES LOCALES TRAVERSENT LA CRISE

Dès le début de la crise, Comartagrind a soutenu ses membres, avec un soutien administratif « nous avons relayé, auprès de nos membres, les aides disponibles et les démarches à entreprendre pour les obtenir », un soutien publicitaire « nous avons lancé une campagne de promotion pour le take away en offrant des bâches et des panneaux publicitaires pour en assurer la promotion » et un soutien sanitaire « Chaque membre a reçu un kit 'stay safe' avec du gel, du savon antibactérien, du nettoyant pour surfaces et une boîte de masques ».

Mais cela est-il suffisant pour pallier le manque de commandes : « Les aides publiques nous ont aidés, mais le problème est qu'elles ne sont pas proportionnelles au secteur ou à la taille de l'entreprise. Pour certaines entreprises, elles sont ridicules. »

Depuis fin octobre, tout le secteur de l'horeca est à nouveau à l'arrêt, ce qui

n'est pas sans conséquences, même si nos restaurateurs trouvent une alternative avec la vente à emporter. « Restaurant ou vente à emporter, ce n'est pas la même organisation. A chaque changement, c'est une grosse réorganisation ! » précise Jean-Marc Ternisien.

Un retour vers le commerce local ?

Le Président de Comartagrind confirme que le confinement a ramené la clientèle vers le commerce de proximité. « C'est indéniable. Avec les craintes sanitaires, les gens ont préféré les petits commerces aux grandes surfaces. Avec la fermeture des écoles, le télétravail et le confinement, on ne se déplaçait plus et on faisait ses courses près de son domicile. C'est positif. Mais ce n'est pas cela qui a fait exploser le chiffre d'affaires. D'abord parce que nos commerces ont aussi perdu une clientèle de passage qui ne prenait plus le chemin de l'école ou du travail. Ensuite, quand chacun a repris le tra-

vail, les habitudes sont revenues. C'est retombé après le confinement ». S'il avait un conseil à donner aux citoyens, ce serait celui-ci « Les commerçants sont fragilisés, et on craint pour la suite. Nous avons besoin de soutien. Achetez local et partagez vos bonnes adresses sur les réseaux sociaux ! ... » Maintenant, plus que jamais, Jean-Marc préconise le slogan de son association « Faites-le bon choix, consommez ittrois ! »

Les restaurants qui passent en take away

La casa vostra
L'art de vivre 1460
Le griffon
L'atelier du Ry Ternel
L'Y Ittre

Bientôt un SPAR à Virginal ?

Le Conseil communal en a débattu lors de sa dernière séance. Un projet de moyenne surface SPAR pourrait voir le jour en face du centre sportif de Virginal. Qu'en pense l'association

des commerçants ? « Nous ne prendrons pas position, car il s'agit d'une décision politique et Comartagrind se veut apolitique. D'un côté, cela va affecter le petit commerce local. Mais cela va aussi créer de l'emploi local. On ne sait quel est le pire des deux maux. Néanmoins, on n'est pas dans un projet d'énorme surface, et cela reste à taille villageoise. Je suis confiant dans le fait qu'on va continuer à faire appel à nos artisans. » conclut Jean-Marc Ternisien.

Un marché pour Noël ?

Avec les mesures sanitaires actuelles, y a-t-il encore de la place pour un marché de Noël en 2020 sur la place d'Ittre. La réponse est limpide : NON ! La Féer'Ittre n'aura pas lieu cette année. Par contre, il n'est pas impossible qu'un plan B soit dans les cartons de Comartagrind pour passer les fêtes de fin d'année.

Ludovic Devriendt

SEEPOWER À L'ARRÊT DEPUIS LE MOIS DE MARS

Parmi les entreprises de nos villages, Seepower est probablement, comme d'autres du secteur événementiel, une des plus impactées par la crise du coronavirus.



Depuis le mois de mars et le confinement, la société de location de matériel pour événements est à l'arrêt, de manière presque permanente. Même si l'activité a pu reprendre timidement au mois de juin dernier, alors que le virus disparaissait des préoccupations quotidiennes, la société d'Emmanuel Baneton n'a toujours pas pu reprendre ses activités de manière pérenne. Et l'avenir reste sombre...

« Avec les changements réguliers de mesures, les clients sont un peu perdus » confie Emmanuel Baneton. « Au début de la crise, nous avons pu fournir du matériel, comme des tentes-abris, pour que les clients puissent patienter à l'extérieur des magasins. Mais cela n'a pas duré. »

À chaque période de relâchement, on a pu reprendre un peu d'activités, mais cela retombe à chaque fois. Tant qu'on ne trouvera pas une solution pour tester rapidement la population, on continuera ce jeu de yoyo et le secteur événementiel restera paralysé. »

Contrairement à l'horeca, qui peut reconverter ses activités dans la vente à emporter, le secteur événementiel n'a pas d'alternative. Et

lorsque nous lui posons la question de la manière dont il perçoit l'avenir, le gérant de Seepower ne voit pas d'issue pour le moment. « Je n'ai pas de réponse. Nous avons perdu notre saison d'été, sans pouvoir faire de réserve pour l'hiver. Nous arrivons en basse saison pour les événements. Heureusement, grâce à notre petite taille, on est flexible, et on est prudent. On a été prévoyant avec nos fonds qui devaient être investis dans notre activité. Mais pour le moment, on n'a que des frais et des charges. Aucune rentrée... Les aides d'état ont permis de payer les taxes et les assurances, mais il y a un risque que l'on n'ait plus de fonds. On ne pourra pas financer cet hiver économique indéfiniment. »

Avant de conclure : « Les gens ne se rendent pas toujours compte de nos difficultés. On a l'impression d'être mis de côté. Tout le monde a repris le travail, et nous, on ne peut pas... »

Ludovic Devriendt

LECTURE

BIBLIOTHEQUE DE VIRGINAL

- BD**
Seuls : les révoltés de Néosalem (12) : Gazzotti – Vehlmann
Les fées Valentines : Beka – Labourot – Maëla
- ENFANTS**
Max et Lili veulent des câlins : D. de Saint Mars – S. Bloch
Lili a un chagrin d'amour : D. de Saint Mars – S. Bloch
Les choses précieuses : Astrid Desbordes
Ariol : Chat méchant : E. Guibert – M. Boutavant
Ariol : La fête à la grenouille : E. Guibert – M. Boutavant
Le royaume enchanté : le palais du roi Merry : Rosie Banks
Le royaume enchanté : La vallée des licornes : Rosie Banks
Le fauteuil magique : l'île aux surprises : Enid Blyton
- Loulou et momo : même pas peur** : Hervé Eparvier – Mickaël Roux
Game over : Princess over : Midam – Adam
Mortelle Adèle : la rentrée des classes : Mr Tan – Diane Le Feyer
Mortelle Adèle : Tout finira mal : Mr Tan – Diane Le Feyer
Mortelle Adèle : pas de pitié pour les nazebroques : Mr Tan - Diane Le Feyer
- ADOS**
Midnight sun : Stephenie Meyer
La vie compliquée de Léa Olivier : Catherine Girard Audet
14. La reine des abeilles
15. Montréal
16. L'été d'avant
17. Confinée
- ROMANS**
Peindre la pluie en couleurs : Aurélie Tramier
La panthère des neiges : Sylvain Tesson
Et ne dure que les moments doux : Virginie grimaldi
99 jours avec toi : Catherine Miller
Le sel de tous les oublis : Yasmina Khadra
Né sous une bonne étoile : Aurélie Valognes
La vie mensongère des adultes : Elena Ferrante
La lumière d'été, puis vient la nuit : J. Kelman – Stefansson
Et les vivants autour : Barbara Abel
Le crépuscule et l'aube : Ken Follett
Le bonheur n'a pas de rides : Anne-Gaëlle Huon
Histoire d'@ : Laure Manel
Isidore et les autres : Camille Bordas
La ferme des animaux : George Orwell
Bon baisers de Noël : N. Herkness
T. Fenske – R. Crowley
La promesse de l'apiculteur : Fiona Valpy
Un matin ordinaire : Marjorie Tixier
Neuf parfaits étrangers : Liane Moriarty
La vie mensongère des adultes : Elena Ferrante
Dans les ténèbres : ça se passe près de chez vous : Cara Hunter
Les étincelles : Julien Sandrel
La consolation de l'ange : Frédéric Lenoir
Le pavillon des orphelins : Joanna Goodman
C'est arrivé la nuit : Marc Levy

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'ITTRE

- OUVRAGES DE FICTION**
Se le dire : LEDIG
Momo des halles : HAYAT
Les aérostats : NOTHOMB
Fille : LAURENS
Histoires de la nuit : MAUVIGNIER
Chavirer : LAFON
Un jour viendra couleur orange : DELACOURT :
La dictatrice : DUCRET
La vallée : MINIER
Femmes sans merci : LACKBERG
- Le jour où Kennedy n'est pas mort** : ELLORY
Au bal des absents : DUFOUR
Nickel boys : WHITEHEAD
Une bête aux aguets : SEYVOS
La commode aux tirs de couleurs : RUIZ
La vie mensongère des adultes : FERRANTE :
Le flambeur de la Caspienne : RUFIN
Louise des ombrages : VIOLLIER
- Les roses sont éternelles** : BOURDON
Le jardin de Louise : MALROUX
Les oubliés du dimanche : PERRIN
- AUTRES**
Yoga : CARRERE
Rumeurs d'Amérique : MABANCKOU
L'autre Rimbaud : LE BAILLY
Et toujours à votre disposition ,la
- collection de BD du Palou**
La bibliothèque se situe au sein de l'Espace Culturel Beauthier
- Bibliothèque communale d'Ittre**
36, Rue de la Montagne, 1460 Ittre
Heures d'ouverture au public : le dimanche de 10H30 à 12H30

LE PETIT TRAM, LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL

 Distribué en plus de 3000 exemplaires sur l'entité ainsi qu'à une centaine d'autres personnes et institutions des environs (sous demande)

Nous vous rappelons que les annonces d'activités associatives sont publiées gratuitement dans le Petit tram. Pour ce faire, vous devez envoyer votre annonce, avant le 25 du

mois précédent sa parution. Les annonces commerciales font l'objet d'un tarif spécifique variant selon les dimensions, la couleur, l'emplacement dans le journal, la fidélité, l'implantation locale du commerce, etc.

Envie de devenir journaliste en herbe pour le Petit Tram ?

Vous êtes un amoureux de votre village. Vous avez la plume facile ou le dé clic heureux. Vous avez envie de rentrer en contact avec la vie de votre village, ses personnalités, ses curiosités ou ses festivités.

Alors le Petit Tram a besoin de vous. Nous cherchons des journalistes et

des photographes de terrain qui pourraient nous aider à relater ce qui se passe dans nos villages et nos quartiers : le portrait d'une personnalité, la découverte d'une curiosité, le compte-rendu d'un événement... cela vous titille et vous avez envie de vous investir pour votre communauté.

 info@ittreculture.be

PETIT TRAM WWW.ITTRECULTURE.BE

Date de parution 4 et 5 novembre 2020
Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
067/64 73 23 - info@ittreculture.be
Editeur responsable : Marc Dubois
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 7 et 8 décembre 2020

LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.



Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18.
Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Sophie Peeterbroeck

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et

Sophie Peeterbroeck
Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaître, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Marc Dubois et Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :
Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden.
Mise en page : Pascale Goffaux.
Coordination : Olivia Krokek
Rédaction : Olivia Krokek, Nathalie Lourtie, Karim Sartou, Ludovic Devriendt
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Ittre
Merci à notre correctrice du mois : Claire Lemaître.
Impression : Rossel Printing Nivelles.

SOLIDARITÉ

GRANDE COLLECTE DE GRAINES DU POTAGER ET DU JARDIN

Au mois de mars le Djârdén de Vesnau a installé à la bibliothèque de Virginal le début d'une petite Grainothèque. Vous pouvez y déposer les graines que vous avez récoltées dans votre potager et dans votre jardin. Mais vous pouvez aussi en prendre selon votre envie. Le but c'est de faire circuler les graines dans le village et de constituer un stock de semences qui est ouvert à tous.



Parallèlement à la Grainothèque nous faisons une grande collecte de semences pour en faire l'échange et le partage au début du printemps. Dans ce but, des boîtes à graines ont été installées à différents endroits pour rassembler les semences que vous y apportez. Ces boîtes seront vidées régulièrement pour pouvoir stocker les graines hors lumière et hors humidité.

Les graines seront mises en sachets avec le nom, l'année de récolte et le nom du village de leur provenance. Vers le mois de février / mars nous allons faire une distribution quelque peu festive des graines récoltées. A Ittre vous pouvez trouver les boîtes à graines au Centre culturel d'Ittre, à la Librairie Ternel et chez Bee ô Village. A Virginal vous pouvez déposer les graines à la Bibliothèque, à l'entrée du Give Box et au P'tit Vesnau.

La Grainothèque ainsi que la récolte des graines sont soutenues par une page FaceBook (Djârdén de Vesnau) qui sert à discuter de nos potagers et jardins, discussions entre débutants et personnes expérimentées, résoudre les problèmes de pucerons, ma-



ladies, champignons, astuces, sol, compost, échange de plantes, conservation, etc. Nous avons le plaisir d'avoir des membres à l'étranger ce qui nous permet de recevoir des graines qui viennent d'ailleurs avec toutes leurs spécificités et intérêt.

Bonne récolte à tous et nous nous voyons dans quatre mois...

Le Djârdén de Vesnau

« SLEEPINGBAG CHALLENGE » - APPEL À DONS & COLLECTE DE SACS DE COUCHAGE !

Hello les solidaires d'Ittre et Virginal. Comme vous le savez, depuis plusieurs années des citoyens belges se mobilisent pour soutenir celles et ceux que l'Europe rejette hors de ses frontières. Bon nombre de ces citoyens vivent dans notre commune.

Aujourd'hui en écrivant cet article, je regarde le vent souffler derrière la vitre... Je suis bien au chaud et je souffle sur ma tasse de thé. Dehors, des centaines de jeunes gens perdus sans papier et sans abri soufflent sur leurs doigts pour les réchauffer. Quand on vit dehors, avoir chaud change tout. Avoir un sac de couchage change tout. Avoir un sac de couchage éloigne le froid qui cisaille et tient impitoyablement éveillé. Pour eux tous, nous faisons appel à vous.

L'année dernière, près de 3000 sacs de couchage ont été distribués par la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés.

Objectif du challenge

Entre aujourd'hui et le 30 novembre,

acheter ou collecter un maximum de SACS de couchage qui seront distribués ensuite au Hub Humanitaire à Bruxelles et dans toutes nos antennes régionales, pour offrir un minimum de protection à toutes celles et ceux qui n'ont pas de lieu où se mettre à l'abri.

OBJECTIF ? Un maximum de nuits (un peu plus) chaudes grâce à la solidarité, grâce à vous !!!

2 façons de participer

VOUS DONNEZ, NOUS DISTRIBUONS

Faites un don sur le numéro de compte de la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés via le compte : BE04 5230 8077 7231 avec la communication «#Sleepingbag-Challenge».

Pour tout don de 40 euros ou plus,

bénéficiez d'une réduction d'impôts de 60 % en 2020 ! 40€ = don réel de 16€ !!!

VOUS DÉPOSEZ LE(S) SAC(S) QUE VOUS AURIEZ À OFFRIR

Vous avez un ou des sacs à donner et/ou vous collectez auprès de vos proches des sacs de couchage (usagés ou neufs). Ensuite, pour organiser le dépôt de vos dons, vous pouvez contacter soit Catherine Blondiau sur Ittre: 0478/27.70.98 ou moi-même, Sylvie De Joncker sur Virginal: 0476/54.21.98

Sylvie De Joncker - Heymans

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés :
<http://www.bxlrefugees.be/>
<https://www.facebook.com/bxlrefugees/>



SOLIDARITÉ

LES PETITS DÉJEUNERS OXFAM DU 22 NOVEMBRE N'ONT PAS LE COVID...

Vu la pandémie, les petits déjeuners OXFAM, solidaires et conviviaux, ne pourront pas avoir lieu dans leur forme habituelle.

Nous pouvons néanmoins soutenir cette grande action de soutien aux partenaires du Sud et du Nord qui sont engagés dans le commerce équitable de trois manières, et le défi est plus que jamais de nous mobiliser pour agir et créer une conscience individuelle et collective de la nécessaire solidarité humaine.

1. Nous rendre dans un magasin OXFAM et acheter quelques produits pour un Petit Déjeuner du commerce équitable chez soi (voir la liste des magasins OXFAM ci-dessous).

2. L'équipe d'Ittre, Haut-Ittre et Virginal s'engage à préparer, en collaboration avec l'équipe de Nivelles, des « paniers » composés de confiture, choco, café, thé, petits pains et croissant, qui pourront être enlevé le dimanche matin

Pour tout renseignements: OXFAM-ITTRE@skynet.be.

3. Faire un don pour le partenaire d'OXFAM soutenu en 2020, qui est Pueblos del Sur à Santiago au Chili. Il s'agit, pour 180 familles regroupées en plusieurs organisations productrices d'aliments et d'artisanat, de créer la première boutique coopérative de la capitale. Elles pourront ainsi développer leur commerce local et aussi lutter contre les inégalités dans l'actuelle crise sociale et

politique que traverse le Chili. Beaucoup de femmes sont actives dans Pueblos del Sur qui collabore avec OXFAM depuis 1991. Par nos dons,

nous pouvons aider ce partenaire et d'autres partenaires d'OXFAM à affronter les impacts économiques et sanitaires dans leurs pays car, sans

capacité de production ou sans commandes de leurs clients, ils n'ont tout simplement plus de revenus et c'est leur vie qui est en jeu.

Soutenez nos actions et nos partenaires fortement impactés par le Covid-19:
Réservez votre petit déjeuner Oxfam!

Nouveau à emporter! colis petit déjeuner TAKE AWAY

Cette année les petits déjeuners sont à emporter.
Infos et réservations sur oxfam-ittre@skynet.be

OXFAM Magasins du monde

Les équipes des Petits Déjeuners OXFAM de Haut-Ittre et Virginal

Pour acheter des produits pour un Petit Déjeuner du commerce équitable dans un magasin OXFAM :

- Braine-le-Château : Vieux chemin de Nivelles, 21. Ouvert : samedi 14h-17h et dimanche 10h-12h30

- Braine-le-Comte : Rue de la Station, 4. Ouvert : jeudi 09h-17h - vendredi 14-18h et samedi 10h-17h

- A noter que le magasin est actuellement fermé les mardi et mercredi, faute de bénévoles!

- Nivelles ; Rue de Namur, 17. Ouvert du mardi au vendredi 10h-18h et le samedi 9h30-13h / 14h30-17h30

Pour vous informer sur le partenaire Pueblos del Sur et soutenir ce partenaire et les autres partenaires d'OXFAM :

www.omdm.be/pueblos

Le compte TRIODOS d'Oxfam-Magasins du monde : BE37 5230 4038 6128

En 2020, les dons versés à Oxfam-Magasins du monde sont déductibles fiscalement à 60% quand ils atteignent ou dépassent 40€ en un an.

RUBRIKE IN WALON

Le wallon s'écrit et se lit de façon phonétique (voir la grammaire Feller) :

on ne redouble pas les consonnes sauf les s. Une belle trompette s'écrit : ène bèle trompète. Il a mal à la tête : il a mau 's tièsse. Les qu deviennent k sauf dans qui, que, quand : quand l'èkipe d'èl fan-fàre monte sul kiyoske, tous lès djins sont contints.

Les verbes pronominaux s'emploient avec l'auxiliaire avwêr (avoir), jamais avec yèsse (être). Je me suis fait mal en tombant : dji m'ai fêt mau in tchèyant. Je me suis trompé : dji m'ai trompé ou trompété (plaisam.), ou dji m'ai abûsé. Note : sous l'influence du français, de plus en plus de locuteurs oublient cette règle pour dire : dji m' sùs fêt mau, dji m' sùs trompé.

Pour ces formes abâtardies, on parle alors d'un wallon de complaisance.

Ittre se prononce et s'écrit Yite : dji sùs d' Yite. Toutefois, on dit sès priyères à Notrè-Dame d'Ite.

Haut-Ittre devient Aut'-Ite ou Waut'-Ite. Èl tiène d'Aut'-Ite, c'est sul tchèmin dè Yite à Waut'-Ite.

Virginal devient Vès'nau ou Vèznau. La forme Vesnau est à déconseiller car phonétiquement fautive pour les non-initiés qui liront Venau.

A la prochaine Alprochin.ne

Lès Vis Paltots



REPAIR CAFÉ

ITTRE

Dimanche 15 novembre de 14h à 17h

Lieu à définir

Avec toutes les mesures d'hygiène recommandées (port du masque, distanciation, nettoyage des tables après chaque réparation, gel désinfectant à disposition).



CONSEIL COMMUNAL du 13 octobre 2020

Conseillers communaux présents :

Christian Fayt (EPI – Président du Conseil Communal et Bourgmestre), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI) Fabienne Mollaert (EPI), Alizée Olivier (MR), Arthur Deghorain (EPI), Pierson (EPI), Ferdinand Jolly (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Claude Debrulle (PACTE), Luc Schoukens (PACTE), Pol Perniaux (PACTE)

Invitée : Nathalie Lourtie (Directrice du Centre culturel d'Ittre)

Excusés : Jacques Wautier (EPI), Pascale Carton (I.C.)

1. COVID-19 – SITUATION ET NOUVELLES MESURES

Le bourgmestre Christian Fayt (EPI) évoque les « bouleversements » depuis le dernier conseil, comprenant a) la fermeture de toutes les sections maternelles de l'École communale d'Ittre et de Virginal le 27 septembre, à la suite de la contamination de plusieurs enseignant(e)s, et b) la fermeture du service travaux à la suite de la contamination d'un membre pivot du service. Les deux décisions ont été prises en concertation avec les services de la médecine scolaire, d'une part, et avec ceux de la médecine du travail, d'autre part, au cours des deux week-ends.

Revenant sur le « mouvement » créé par la décision de fermer les classes maternelles, **le bourgmestre** explique avoir voulu informer les parents tout de suite dès la décision prise le dimanche, plutôt que de voir les parents affronter la situation le lundi matin. « Je remercie Carole (Spaute), Frédérique (Joris) et Jean-Michel (Derouck) actifs sur le pont tout le week-end (du 26-27) ainsi que les enseignant(e)s acceptant de combler le manque de personnel dans les autres sections ».

Christian Fayt (EPI) évoque ensuite les derniers chiffres dévoilés la veille lors de la réunion du Gouverneur du Brabant wallon et des 27 bourgmestres, tenue le 12 octobre. « Ils ne sont pas bons, se sont multipliés par dix en un mois. A Ittre, nous avons une augmentation de 45 cas sur les 14 derniers jours, avec un total de cas de 116 depuis le début de la pandémie ». Avec un taux d'incidence de 647 cas par 100.000 habitants, Ittre se trouve légèrement au-dessus de la moyenne de la province (623/100.000 ha). « Nous avons peu de problèmes en mars, avril, mai, juin, ... mais maintenant beaucoup de gens, autour de nous, sont concernés. C'est beaucoup plus sérieux qu'une grippe. Si les dernières contaminations touchent majoritairement les 19-29 ans, elles commencent également à concerner les plus de 70 ans ». Dans les maisons de repos, la situation était relativement bonne jusqu'il y a trois jours, avec zéro cas, mais, aujourd'hui, « nous avons deux cas positifs dans une maison ».

Christian Fayt (EPI) communique ensuite les nouvelles mesures et les mesures amplifiées décidées par le Gouverneur :

- Port du masque obligatoire pour toute personne de plus de 12 ans à proximité immédiate des écoles, une heure avant et une heure après les heures d'entrée et de sortie des classes ;
- Port du masque obligatoire pour les spectateurs et les accompagnants de plus de 12 ans lors d'activités sportives ;
- Consommation d'alcool interdite dans l'espace public 24h/24h pendant deux semaines (avant de 01 à 6h00 du matin) ;
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 12 ans sur les marchés et assimilés (brocantes, etc.) avec interdiction de consommer boissons et aliments sur place ;
- Les buvettes des clubs de sport ne peuvent servir de boissons alcoolisées et seront fermées 30 minutes après la dernière activité sportive (décision valable pendant 15 jours)
- Les vestiaires des clubs sportifs sont fermés avec dérogation possible sous conditions renforcées ;
- L'obligation d'avoir sur soi un masque en permanence pour les plus de 12 ans ;
- Le port du masque obligatoire dans les files d'attente, les bâtiments publics, les cimetières pendant les funérailles ou pendant la Toussaint (du 30/10 au 3/11 inclus) ;
- L'interdiction d'activité impliquant du porte-à-porte (p.ex. Halloween chez les enfants) ;
- L'obligation de notification des événements (salles des fêtes, réception, banquets) par courrier électronique à la zone de police (zp.ouest-brabantwallon.chefdezone@police.belgium.eu) ;
- Confinement nocturne pendant 15 jours avec interdiction de se déplacer sur la voie publique entre 01 et 6h00 du matin sauf pour des raisons médicales urgentes, de l'assistance et des soins à des personnes faibles (personnes âgées, mineurs, handicapés, personnes vulnérables), des raisons professionnelles, un départ/retour de voyage et la force majeure.

Le bourgmestre parle alors de « mesures fortes, mais nécessaires pour contrer la contamination. On signale beaucoup de fêtes corona la nuit. Nous essayons d'expliquer les choses aux gens, qui ont parfois des difficultés à comprendre. Nous appliquons les mesures avec bon sens, sans être trop strict, mais en étant ferme. Le rôle du Collège du Bourgmestre et des Echevins devient plus important dans le traitement de la pandémie. Nous souhaitons maintenir la vie culturelle et sociale à Ittre ».

Hélène de Schoutheete (I.C.) se demande si tous les membres du service des travaux ont été testés et ont arrêté le travail. « C'est la médecine du travail qui a pris la décision de l'arrêt. Nous ne sommes pas des professionnels médicaux. La personne contaminée se trouvait dans un bureau chez qui tout le monde passait en début ou en fin de journée. Les seules personnes pouvant continuer à travailler sont deux personnes en congés au moment de la contamination. Mais

bon, cela ne permet pas de faire tourner le service », répond **Christian Fayt (EPI)**.

Le bourgmestre ajoute que le personnel a des difficultés à se faire tester et que les résultats se font attendre plusieurs jours. « Certains se feront tester dès mercredi, un par un, sur un parking d'hôpital en voiture. »

Revenant sur les écoles, **Christian Fayt (EPI)** explique que le plus gros problème à gérer est le psychologique. « Les gens sont surinformés et mal informés. Ils ne retiennent que le côté négatif pour eux. Pour la fermeture des écoles, nous avons eu une réunion avec le corps professoral et la médecine scolaire pour expliquer la situation et rassurer les professeurs ».

Luc Schoukens (PACTE) parle alors de situation différente (par rapport à la première vague), avec beaucoup de personnes sans symptôme, même si les hospitalisations sont en hausse. « Nous devons garder notre sang-froid. » **Le conseiller PACTE** salue la décision du Collège de maintenir la vie citoyenne, sociale et culturelle et de tendre vers le bon sens. « J'ai ainsi vu l'autorisation donnée au Patro Notre Dame d'Ittre de faire une fête ».

Le bourgmestre répond que le Collège a bien donné son accord, mais avec des conditions précises – notamment 50 personnes maximum au lieu de 150. « Avec les nouvelles règles, ils se sont désistés ». « Une autre association a demandé à tenir une réunion de 50 personnes dans la salle planchette. Nous avons refusé. Pour les mariages à la salle Planchette, nous acceptons un maximum de 30 personnes avec la nécessité de tout nettoyer après et un registre des invités. » **Christian Fayt (EPI)** note que les règles vont créer des difficultés financières pour toutes les associations et remarque également que certaines entreprises, organisatrices d'événements, ne jouent pas le jeu et n'informent pas les autorités de la tenue d'événements.

Pol Perniaux (PACTE) se demande en quoi le confinement nocturne va jouer à Ittre et si une nouvelle décision sera prise dans deux semaines. « Pas grand 'chose » répond **le bourgmestre**. « Au niveau de la province, certains participants à la réunion du 12 octobre ne voulaient l'appliquer qu'aux villes avec haut taux de contamination. A Anvers, le gouverneur a pris cette mesure et cela a marché. Le représentant de la police et celui des services de santé participaient à la réunion et appuyaient cette mesure. Nous essayons de trouver un juste milieu. Hier, on a eu une jeune faisant la guindaille sur un parking, à Ittre. Il faut rester les pieds sur terre et penser aux hôpitaux, aux infirmiers, aux kinés et autres membres du personnel soignant qui ont affronté la première vague et sont confrontés à la hausse aujourd'hui ». Pour ce qui est de la décision, elle est susceptible de changer toutes les semaines au rythme des réunions avec le Gouverneur.

Pol Perniaux (PACTE) rappelle au bourgmestre la demande faite au précédent conseil de tenir les conseillers au courant de façon plus fré-

quente et non pas au rythme de conseils. **Le bourgmestre** répond « Chaque fois qu'un arrêté, une décision est prise, nous publions cela sur le site internet et la page Facebook de la commune. Les gens y réagissent. Le bourgmestre est toujours en première ligne et la crise montre ce rôle. Le but n'est pas de faire des procès-verbaux, mais de faire comprendre. 90% des gens font ce qu'il faut, mais 10% s'en foutent ». Pour le reste, **le bourgmestre** explique au conseiller Luc Schoukens, qui demande pourquoi les conseillers ne sont pas inclus dans la boucle de communication, « que tout le monde peut aller voir sur Sciensano les dernières données ou trouver information auprès du personnel communal. Nous essayons de rester transparents. Nous n'avons eu le texte de l'arrêté du Gouverneur que ce matin. Pour le Conseil national de santé, nous devons attendre le texte de l'arrêté royal 2 à 3 jours après l'annonce dans les médias ».

Claude Debrulle (PACTE) souligne que la question des autres conseillers PACTE portait sur l'information concernant l'Ittre et non sur les autres niveaux de pouvoir « Nous sommes interpellés, comme conseiller, par les gens, et nous devons les informer ». **Christian Fayt (EPI)** répond. « Il y a 15 jours, nous avons informé les parents le dimanche, avons mis une notification immédiate sur le site de la commune. Pour le service des travaux, nous avons informé personnellement tous les membres du personnel. On fait tout ce qu'il faut en matière de communication. Il y aura toujours des critiques. Nous sommes tellement pris. Nous devons appeler tout le monde le week-end et n'avons même pas eu le temps de prévenir les échevins. ». « Tu peux juste nous dire que tu as entendu notre demande », explique alors **Luc Schoukens (PACTE)**.

Daniel Vankerkove (I.C.) demande jusqu'à quand le service des travaux sera fermé. « Cela n'a pas été dit par le médecin », répond **le bourgmestre**. **Carole Spaute**, directrice générale de la commune, répond que cela se fera « quand les résultats des tests seront négatifs ».

2. CENTRE CULTUREL D'ITTRE OU « CLI » – CONTRAT PROGRAMME 2022-2026

Nathalie Lourtie, directrice du Centre de Loisirs et d'Information (CLI), explique aux conseillers les grandes lignes du Contrat Programme (CP). « Le cœur de contrat programme, c'est le projet d'action culturelle (PAC), qui doit avoir les caractéristiques suivantes : être propre au territoire d'Ittre, respecter les droits culturels, encourager une démarche participative et respecter une procédure définie ». Outre les caractéristiques du territoire, le PAC doit contenir les enjeux et les objectifs culturels, ainsi que le programme d'actions culturelles retenus par le Centre culturel. Les plates-formes de coopération auxquelles adhèrent le CLI. Avant de d'aborder chacune des caractéristiques, **la directrice** propose de faire un bilan du CP précédent. « Comme points forts, il y a le fait que le CLI est un moteur dans l'entretien du lien social. Nous n'avons pas de salle de spectacle, mais une diversité d'acteurs culturels dans la commune. Ce qui nous force à décentraliser nos activités. Il y a aussi les outils développés, comme le Petit Tram, le site Facebook et la site Internet. Nous

apportons un réel support au monde associatif, aux comités de quartier et aux neuf opérateurs culturels de l'entité. Nous avons développé des actions à l'intention des personnes âgées, à domicile ou dans les maisons de repos. Nous avons remis en question certains projets. Nous travaillons à la démocratie culturelle et avons une offre culturelle vers les écoles ».

Parmi les moins bons points du CP précédent, **Nathalie Lourtie** évoque le faible nombre de propositions culturelles vers la jeunesse, le nombre insuffisant de propositions vers les aînés, la faible participation des publics moins favorisés et le peu de temps consacré à la rencontre des citoyens. « Il y a également un essoufflement généralisé de la dynamique associative, bénévolat inclus. La communication numérique du Centre pourrait s'améliorer et l'offre culturelle vers les écoles être retravaillée ».

Revenant aux caractéristiques du CP à venir, **la directrice** parle des aspects du territoire. « Nous connaissons, ici dans l'Ouest du Brabant wallon, une connaissance démographique, due à la poursuite de l'exode des néoruraux bruxellois, de jeunes adultes, poussés par les prix élevés de l'immobilier à Bruxelles. Par ailleurs, le vieillissement se généralise (les +65 ans représentant près d'un quart de la population en 2035 contre 18% aujourd'hui), tandis qu'il y a augmentation des ménages isolés ou monoparentaux ». A l'Ittre, « les groupes sociaux aisés sont surreprésentés, tandis 18% du territoire est artificialisé (=superficie hors champs et espaces naturels) ».

Au niveau des pratiques culturelles, **la directrice** constate une baisse des sorties culturelles hors de chez soi et une hausse de la consommation à domicile. Le CLI a conduit une enquête sur le sujet avec 120 questionnaires remplis d'où il ressort que les principaux freins sont « le manque de temps, d'intérêt, le grand âge, la fatigue, la mobilité réduite et le prix des activités ». « Il faut savoir que, sur 100 EUR dépensés en loisirs, 65 EUR va à l'alimentation (restaurant, snack ...) et 35 EUR pour le reste, comprenant le sport et aussi la culture », précise la directrice.

Pour le CP 2022-2026, **Nathalie Lourtie** identifie

les enjeux de société suivant ; le lien social (enjeu prioritaire) compte tenu des composantes socio-démographiques, socio-économiques et socio-culturelles du territoire, et, enjeux minoritaires, le développement durable et la biodiversité en préservation du bien commun. Pour les enjeux propres au territoire, « l'enjeu prioritaire est la mobilité vue comme frein potentiel à l'exercice du droit à la culture et facteur de fragilisation sociale », tandis que « la préservation et valorisation du caractère rural de la commune est un enjeu secondaire ». Les autres enjeux prioritaires sont la couverture démographique des activités culturelles (adolescents, personnes âgées, personnes précarisées), et le maintien d'une dynamique culturelle locale.

La directrice évoque ensuite les 10 fiches projets pour la période 2022-2026 qui veulent traduire en action les objectifs culturels sur la période 2022-2026. Il s'agit 1) du Petit tram, 2) des Grands feux (nouvelle mouture), 3) de la Fête de la Saint-Rémy, 4) des spectacles décentralisés (à domicile, l'Été en plain air, IttreCultureS), 5) l'expression artistique pour la construction d'un imaginaire, 6) la Citizen Box comprenant le culture scientifique, les expositions, animations thématiques, les conférences, visites et débats, 7) les publics prioritaires, 8) le soutien à la vie associative, 9) l'éducation culturelle et artistique dans les écoles et 10) la communication culturelle.

Nathalie Lourtie conclut sa présentation avec le tableau annuel des recettes projetées sur la période. Il en ressort que la commune contribue un peu moins de 100.000 EUR en subsides directs et indirects, à part grosso modo équivalente. Les subsides directs représentent 45.135,00 EUR/an sur la période et ne sont donc pas indexés (depuis 2017).

Débat

Lindsay Gorez (MR), échevine de la jeunesse, salue le travail conséquent du CLI, reconnaît ne pas avoir « épluché l'entièreté » du contrat programme dans sa totalité, mais souhaiterait « étendre la culture à un public plus large, à la jeunesse. Il faut rendre la culture plus populaire,



Le Centre culturel

plus facile et pas ciblée sur des gens baignant dans la culture. ... Ce qui manque à l'ltre, c'est de pouvoir se divertir sans réfléchir aussi ». L'échevine appelle également à plus d'interactions avec des gens de terrains comme les échevins. La conseillère **Hélène de Schoutheete (I.C.)** parle alors des « jeunes, aînés et personnes précarisées » comme de publics à rencontrer et appelle à des synergies entre l'échevinat de la jeunesse, des aînés, le CPAS et le Centre culturel dans le but d'amener ces publics vers la culture. **Nathalie Lourtie** répond que cela a été fait avant, mais pas « de façon systématique » souligne la conseillère.

Le conseiller Pierson (EPI) s'inquiète alors du manque de soutien apporté au monde associatif dans le contrat programme. « Par exemple, 25% de place dans le Petit Tram est réservé à l'associatif si on compte cela de façon étendue, mais 17% de façon stricte. C'est peu. Or les associations, c'est l'âme du CLI. ». **Paul Pierson (EPI)** s'inquiète également du financement des nombreux projets renseignés dans le contrat. « Avons-nous les moyens humains et financiers de les mettre en œuvre ? », demande le conseiller.

Luc Schoukens (PACTE), ancien directeur du CLI, supporte la démarche de la directrice. « Le CLI porte depuis 40 ans la dynamique culturelle à l'ltre. On parle de culture facile, mais le CLI a dans ses missions la sensibilisation, le divertissement. La Saint-Rémy, les Grands Feux, le Petit Tram sont autant de dimensions de son activité « grands publics ».

En ce qui concerne la relation avec la commune, « le CLI doit garder une ligne de conduite. Ce n'est pas le service culturel de la commune, mais une ASBL avec subvention communale », conclut le conseiller qui reconnaît que le citoyen de base doit garder toute son importance dans l'action du CLI, « à l'heure où il y a tant de désintérêt des gens pour la vie politique ».

La conseillère Alizée Olivier (MR) relève que « la faiblesse, c'est qu'il est difficile de toucher la jeunesse. Il faut repartir à la base, rendre la culture accessible à tous, démocratique. Il faut cette base pour partir vers d'autres enjeux ».

Claude Debrulle (PACTE) se dit « impressionné » par le travail de la directrice, « bien documenté et argumenté sur le passé et les perspectives futures ». Il demande à la commune d'aider le CLI à jouer son rôle dans la période compliquée actuelle, où « la droite et l'extrême-droite utilise la culture pour faire passer des messages « de bons sens » dans la société civile ». Le conseiller pointe également la montée de certaines formes de populisme au sein de notre société. Il reconnaît le besoin d'accessibilité vers un plus grand nombre, mais veut aussi voir de la pédagogie pour pousser les gens vers des choses plus difficiles. « Certains sujets devraient être permanents. La pandémie aujourd'hui véhicule des fausses nouvelles, renforcées par l'intelligence artificielle et les algorithmes. Comment cela fonctionne dans Facebook est une question importante. Tout comme l'asile, les migrations au cœur des délibérations fédérales et européennes ». **Pascal Henry (MR)**, Premier échevin, demande à ne pas confondre culture et politique. « Je suis d'accord avec l'éducation permanente, sauf quand elle est très dirigée. Il faut répondre à la culture dans son

ensemble. Je ne suis pas d'accord non plus quand vous mélangez la droite et l'extrême-droite ». L'échevin rappelle qu'il s'est engagé depuis des années auprès du CLI, qui devrait « valoriser plus les associations, chercher les jeunes et ne pas chercher des politiques aguerris dans ses instances. Le CLI aurait à gagner de se libérer de cette manière de faire. »

Claude Debrulle (PACTE) suggère alors à Pascal Henry (MR) un débat public sous l'égide du CLI pour clarifier le lien entre culture et politique. Le Premier échevin prend acte de l'invitation.

Christian Fayt (EPI), échevin de la culture, ajoute une petite précision sur les associations. « L'avis de Paul vient de plusieurs assemblées générales d'associations ». Sur le Contrat programme, **Christian Fayt (EPI)** rappelle que le tableau financier présenté comprend les subventions octroyées par les différents partenaires (Province, FWB et la Commune) mais une projection des dépenses entre 2022-2026. À ce sujet, **Nathalie Lourtie** signale qu'elle a pris contact avec l'inspection de la Communauté française pour voir ce qu'il y avait lieu de faire. L'inspecteur lui a demandé de présenter une projection financière pour la période 2022-2026 au Conseil d'administration, afin de l'intégrer au Contrat programme. Le dossier doit être déposé pour le 30 octobre mais des pièces complémentaires peuvent être rajoutées par la suite. **Christian Fayt (EPI)** propose au Conseil communal d'approuver le dossier en l'état sous réserve d'une présentation ultérieure du tableau financier approuvé par le Conseil d'Administration du Centre culturel.

« Sachant que la commune doit s'engager à la parité des recettes avec la Communauté française », précise **Hélène de Schoutheete (I.C.)**. Ce qui fait réagir l'échevin qui trouve « cavalier de la part de la Communauté française » de n'avoir pas payé son dû au cours des trois dernières années, alors que la Commune fait « un fameux effort ».

Ferdinand Jolly (I.C.) encourage Nathalie et son équipe, surtout pour son activité d'éducation permanente. « L'exposition sur les sciences et les conférences scientifiques ont été très bien organisées, très accessibles et ont attiré un public de jeunes et d'aînés. C'était une très belle occasion de former les gens. »

Nathalie Lourtie signale avoir bien pris note des remarques et signale qu'elle dispose d'une série de réponses à proposer aux conseillers qui souhaitent en discuter avec elle.

Carole Spaute, directrice générale de la commune, propose de voter sur le Contrat programme et de resoumettre le volet financier à une date ultérieure.

Les conseillers approuvent à l'unanimité.

3&4. FINANCES – CAISSE COMMUNALE 1ER ET 2È TRIMESTRES 2020

Mme Catherine de Longueville, directrice financière de la commune, fait le bilan de l'état de la trésorerie communale en fin des premier et second trimestres 2020. Dont il ressort que l'en-

semble des comptes courants de la commune, auprès des organismes bancaires habituels (Belfius, ING, BNPPARISBASFORTIS ...) s'établissait respectivement à 3.200.362 EUR le 31/3 et à 3.810.364 EUR le 30/6.

Claude Debrulle (PACTE) demande d'avoir un inventaire significatif de la politique de trésorerie. « Je n'ai rien vu sur Triodos ». La directrice financière répond qu'il n'y a pas d'intérêt productif chez Triodos. « Nous avons très peu de rendement. En fait, pour avoir un intérêt minime, nous devons éviter d'aller au-delà de 500.000 EUR par compte car il y a alors des intérêts négatifs.

Le conseiller Debrulle (PACTE) se plaint que ces situations de caisse ne soient pas accompagnées d'un document d'analyse de la politique des placements financiers de la Commune dont les montants sont impressionnants. Or, il y a des choix politiques à faire dans la sélection des banques. « Ainsi, certaines banques pratiquent le blanchiment d'argent ou l'investissement dans l'énergie fossile. Des études récentes et un travail d'investigation journalistique ont dénoncé ces pratiques. C'est aussi notre rôle d'apprécier ces choix ». « Je ne fais pas de politique de placement. Tous les comptes de paiement sont chez Belfius. Je regarde la sécurité et le rendement. Je ne peux pas faire de politique », répond la directrice. « Le conseil communal peut le faire », précise alors **Luc Schoukens (PACTE)**. « Oui, mais uniquement pour les placements à plus d'un an. Or, la trésorerie s'amenuise ici, car le danger de réclamation de NLMK n'existe plus ». Les conseillers approuvent à l'unanimité.

5. FINANCES – FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-RÉMY : MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2

Françoise Peeterbroeck (EPI), échevine des Finances, indique aux conseillers que la MB2 établit à 26.647 EUR le total des dépenses et des recettes, représentant un total de 61.627 EUR pour l'année 2020. Les conseillers approuvent à l'unanimité.

6. BUDGET COMMUNAL : MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2 (MB2)

Françoise Peeterbroeck (EPI), échevine des finances, parle d'exercice difficile pour le budget ordinaire, en raison de la pandémie dont tous les impacts ne sont pas connus. Côté **recettes**, il y a trois bonnes nouvelles de cette MB2 - l'augmentation de 216.243 EUR de la compensation PI du Plan Marshall¹, l'augmentation de 24.751 EUR du fonds de compensation pour non-perception des additionnels au Pré-compte Immobilier et les subsides de 24.205 EUR de la province pour l'opération « Place aux artistes » et une moins bonne nouvelle, la baisse de 73.786 EUR de recettes liées à la crise actuelle. Au total, l'ensemble des hausses et des baisses des recettes donne une hausse nette supérieure à 247.000 €, avec des recettes totales fixées à 12.172.000 EUR.

¹ Les compensations fiscales « Plan Marshall » visent à compenser, à charge du budget de la Région wallonne, les réductions des recettes fiscales des communes et provinces relatives aux exonérations des taxes additionnelles au précompte immobilier ainsi que, pour les communes, aux exonérations de la taxe industrielle compensatoire et de la taxe sur la force motrice.

Côté **dépenses**, les principaux mouvements sont : à la hausse, le refinancement du fonds de pension des mandataires (+200.000 EUR), le prélèvement pour le budget extraordinaire (+123.731 EUR) et le solde de la cotisation de solidarité (+42.420 EUR), à la baisse, la dotation à la zone de secours (-63.086 EUR), la charge d'emprunt de Sportissimo (-24.180 EUR).

Au total, l'ensemble des hausses et des baisses des dépenses donne une hausse nette des dépenses de plus de 358.000 EUR et de 158.000 EUR (hors refinancement obligatoire des pensions des mandataires) établissant la somme des dépenses à 11.668.821 EUR.

A l'ordinaire, la MB2 de 2020 se clôture avec un boni de 502.854 EUR, dont un boni de 78.651,82 EUR à l'exercice propre (recettes 2020 moins dépenses 2020 sans apport des exercices antérieurs). La réserve ordinaire reste à 1.616.200 EUR, tandis que les provisions sont de 725.000 EUR, dont 500.000 EUR pour la force motrice, 200.000 EUR pour le fonds de pension des mandataires et 25.000 EUR pour le CPAS.

Pour le budget extraordinaire (investissement) Côté **recettes**, il y a l'emprunt du Comité Régional d'Aide aux Communes (CRAC) de 466.525 EUR, le prélèvement de 123.781 EUR sur le budget ordinaire et les subsides SPGE pour l'égouttage de la rue du Bilot (41.135 EUR), de la rue Thibermont (25.967 EUR) et les subsides COVID du SPW (25.000 EUR) et de la Province (+14.000).

Côté **dépenses**, il faut noter la suppression du subside à la crèche de Virginal (505.400 EUR), les dépenses d'égouttage de la rue du Bilot (41.135 EUR), l'égouttage rue de Thibermont (35.795 EUR), l'achat d'un véhicule électrique (10.000 EUR en plus), l'aménagement du four banal de Virginal (8.000 EUR en plus), les annuités d'égouttage de la rue Paisible et Petit Paradis (11.461 EUR).

Le budget se clôture avec une augmentation des recettes et des dépenses de 696.357 EUR.

La réserve extraordinaire se monte à 1.108.490 EUR, dont 273.264 EUR pour le centre administratif (aménagement de l'ancienne poste) et 835.226 EUR pour la Régie Communale Autonome, conclut **Françoise Peeterbroeck (EPI)**.

Discussion générale

Le débat commence avec l'interpellation de l'opposition.

Luc Schoukens (PACTE) salue des éléments faisant du bien au budget, comme la compensation au Plan Marshall de 216.000 EUR pour 4 ans, les progrès sur la contribution à la zone de secours, les économies sur le plan énergétique, et la moindre dépense sur Sportissimo. **Le conseiller PACTE** salue le fait que la majorité soit de plus en plus attentive à ces éléments que le groupe ECOLO (membre de PACTE avec PA) met sur la table depuis longtemps, comme le suivi administratif des coûts de l'énergie, l'arrivée d'un conseiller énergie à mi-temps « enfin décidée », l'achat du premier véhicule électrique, fonctionnant de préférence à l'électricité verte « fournie par les panneaux solaires de Hall des Travaux », les travaux de sécurisation des piétons rue Jean Jolly, dans le quartier du Tram, de rénovation de piste cyclable, et le soutien aux citoyens pour les panneaux.

« Je ne peux que vous encourager à poursuivre dans ce sens, mais je reste sur ma faim en ce qui concerne le climat et la mobilité douce » pour lesquels il veut un échéancier plus précis. « En ce qui concerne l'énergie renouvelable, il existe un plan d'investissement, mais il faut le faire car cela va rapporter de l'argent plus tard ». Enfin, **le conseiller Schoukens (PACTE)** souhaite que la commune investisse dans l'encouragement à la participation citoyenne, à l'instar de ce que dit la présidente de la Chambre belge, « notamment sur les grands dossiers, comme la reconversion des Papeteries, l'IBW ... »

Hélène de Schoutheete (I.C.) considère cette MB2 tout à fait normale, comme ajustement de fin d'année pour dégager un boni et préparer le budget 2021. Cependant, elle déplore l'absence d'effort pour tendre vers le budget vérité, qu'on ne pourra estimer qu'en mai 2021, l'absence normale de vision budgétaire et comptable, mais et surtout, l'absence de choix à moyen et à long terme et de priorités dans la politique de la majorité PS/MR, « au seuil d'une crise dont on ne voit pas la fin, ce qui est moins normal ».

Le groupe IC trouve donc la MB2 « décevante face aux cadeaux dont la commune bénéficie aujourd'hui (Plan Marshall, Zone de Secours, Sportissimo) et sur plusieurs années ». Ces cadeaux représentent 303.507 EUR en 2020 et 1.859.960 EUR cumulés jusqu'en 2024. La conseillère analyse ensuite les dépenses de la commune, soulignant la provision de 200.000 EUR pour la pension des mandataires, l'augmentation de personnel enseignant (38 périodes en 2020) par la commune comme pouvoir organisateur « pourquoi ? », prélèvement de 123.000 EUR supplémentaires pour l'extraordinaire, représentant 866.000 EUR en 2020, « alors qu'aucun prélèvement et abandon de projets n'avaient suivi la fermeture d'Idem Papers ».

Selon l'ancienne échevine des finances de la majorité précédente, « le Collège n'anticipe rien par rapport à la pandémie et à la crise qui se profile » et « la commune continue son train de vie », se projetant avec « une assurance incompréhensible dans un avenir que tout le monde perçoit comme tout à fait incertain ! ».

La conseillère de Schoutheete (IC) prend alors le projet du Centre administratif pour illustrer son propos. « Ce projet, qui traîne dans les cartons depuis 15 ans, est subitement concrétisé alors que le monde du travail se réorganise ». **Hélène de Schoutheete (IC)** trouve qu'emprunter 850.000 EUR au minimum, remboursés par une hausse des centimes additionnels sur l'Impôt au Personne Physique, alors même que le télétravail et les bureaux partagés s'imposent, que le marché des bureaux en ville « se casse la figure », met la commune d'ltre « à contre-courant » en agrandissant ses bureaux. « En octobre 2020, c'est Noël avant l'heure pour les finances communales, une période propice au partage et aux cadeaux, sauf pour le contribuable, qui est le grand oublié de la majorité qui accepte les cadeaux, mais refuse d'en faire ou de les partager ». Au contraire, « le contribuable va payer 500.000 EUR supplémentaire par rapport à 2019, via l'IPP ». Or, « cette augmentation n'est pas nécessaire, elle n'est pas justifiée et, au vu des chiffres de ce soir, elle n'est pas juste ».

Claude Debrulle (PACTE) remercie alors l'échevine des finances Françoise Peeterbroeck (EPI) et

l'administration communale pour le travail de contrôle des factures, de perceptions des recettes. Concernant la compensation Marshall qui s'accroît de 216.000 EUR pour 4 ans, **le conseiller** fait remarquer que la région wallonne mutualise l'impact de l'absence d'impôts pour les firmes qui investissent. Ce n'est donc pas un « cadeau », mais une suppression d'impôts pour les entreprises, compensée par un financement public régional accordé aux communes. Il note qu'à ce jour la balance entre les coûts/aides liées à la pandémie, et entre la hausse des recettes et des dépenses n'est pas « catastrophique, mais quid de l'avenir ? ». **Le conseiller** pointe également les 60 projets listés pour 2020 (36 dans le budget initial, 17 à la MB1 et 7 à la MB2), auquel s'ajoute le réaménagement de l'ancienne poste (850.000 EUR). « Comment gérer le monde après, par exemple en la politique des Ressources humaines ? » s'interroge **Claude Debrulle (PACTE)** « via le 4/5è, le télétravail source de satisfaction des travailleurs, en réaménagement des locaux de travail ... » **Le conseiller** demande un effort de réflexion à appliquer à tous les projets, notamment face aux signaux d'alarme (faillites en sursis, chômage temporaire, explosion des dépenses sociales), aux alertes (inquiétudes dans la sidérurgie européenne – lire NLMK ; économie de 6 millions d'EUR au budget 2021 de la province du Brabant wallon, report de subventionnement par la Communauté française envers les centres culturels). Malgré cela, « vous continuez votre train de dépenses au nom d'un Programme Stratégique Transversal communal de 185 projets, comme « s'il n'y avait pas de pandémie, pas de sidérurgie en difficulté, comme si les budgets de la province du Brabant wallon, de la Région wallonne et de la Communauté française n'allaient pas baisser ».

La majorité répond via **l'échevine des finances** qui explique au conseiller Debrulle (PACTE) qu'il faut « bien continuer à vivre, qu'il y a des projets qu'il faut terminer. Nous essayons d'être raisonnables, mais devons assurer des services de qualité ». Selon **le conseiller Debrulle (PACTE)**, cela ne répond pas à la question majeure posée sur les priorités de la politique de la majorité.

Christian Fayt (EPI), bourgmestre, avance alors qu'il fallait engager un conseiller à l'énergie, lui trouver une place, engager un responsable à la protection des données privées, lui trouver aussi une place. « La ferme solaire se met en place. On avance ». **Le bourgmestre** ajoute que la majorité s'est battue à l'InBW pour avoir une seconde ligne d'incinération pour développer les entreprises et l'agriculture. « Nous avons toujours dit qu'il y aurait de la biométhanisation après le deuxième four ». **Christian Fayt (EPI)** parle alors de projets de routes, de sentiers, de projets touristiques, mais déplore sur ce point « l'absence de retour du Cabinet Henry (Ministre ECOLO à la Région wallonne) ».

S'adressant à la conseillère Hélène de Schoutheete (I.CI), **le bourgmestre** explique mettre la priorité sur l'enseignement et sur la remédiation pour éviter qu'avec la pandémie 2/3 enfants soient laissés sur le bord du chemin. « C'est un choix politique ». En ce qui concerne le centre administratif, **Christian Fayt (EPI)** explique avoir besoin de places pour plusieurs personnes et réserver des places pour les gens du CPAS qui en ont également besoin. « Nous avons normalement un subside de la région wallonne ». En

conclusion, « nous avons un boni de 502.000 EUR car nous essayons de dépenser aussi peu que possible pour avoir les moyens financiers de développer des projets si NLMK venait à chuter. Pour 2019, nous avons mis un coussin de 300.000 EUR. Demander alors pour 2020, 2021, 2022 si cela ne représentera pas plus de 50% de la Force Motrice. Nous sommes chanceux de bénéficier de la compensation régionale par rapport à ce qu'on devrait toucher, mais nous sommes contents que la commune ait mis 300.000 EUR de côté. « C'est moi qui ai négocié cela ! », rétorque **Hélène de Schoutheete (I.C.)**. « Oui, mais tu ne l'as pas fait de la même façon », réplique **Christian Fayt (EPI)**.

Répondant alors au conseiller Claude Debrulle (PACTE), **Christian Fayt (EPI)** explique suivre la sidérurgie et pointe comme positif l'accord récent conclu entre NLMK et un autre groupe sidérurgique « C'est vrai que le budget de la province baisse, qu'il y aura moins de subventions, mais nous ne demandons pas beaucoup d'argent, ne déposons pas beaucoup de dossiers à la Province. A ce titre, nous avons engagé quelqu'un pour s'occuper de faire la chasse aux subventions ». En conclusion, le bourgmestre remercie du ton plus que modéré des remarques et explique que tout le monde travaille à aider l'ltre à vivre et à survivre à moyen terme. « Nous avons besoin d'investir, de préparer l'avenir et de trouver des autres sources de financement ».

Le conseiller Ferdinand Jolly (IC) explique au bourgmestre que le groupe IC s'inquiète du fait que « les dépenses augmentent plus vite que les recettes ». Par ailleurs, le conseiller IC se demande si augmenter le personnel communal à hauteur de 7,5 équivalents temps plein est judicieux. « Cela représente plus de 300.000 EUR/an. » Est-ce que les ouvriers du service des travaux ont tant de travail qu'il faille encore en engager ? ». **Christian Fayt (EPI)** reprend sa réponse précédente sur les obligations légales (conseiller protection des données personnelles) et la nécessité (conseiller énergie), mais précise surtout que les 5 autres personnes ne font que remplacer d'autres personnes quittant le service. Pour ce qui est du travail, le bourgmestre rappelle qu'aucun étudiant n'a été engagé cet été pour faire des travaux, ce qui représente une augmentation de la charge pour les membres permanents du service. Il n'y a pas de nouveaux engagements ».

La conseillère Hélène de Schoutheete (I.C.) se demande alors pourquoi la commune ne fait pas appel à la sous-traitance. « Quand il y a un problème, on peut arrêter le contrat. Cela donne moins d'emploi sécurisé, c'est vrai, mais cela permet d'utiliser des gens plus experts. Le conseiller en protection de données personnelles en est le meilleur exemple ». **Christian Fayt (EPI)** répond que « cela tourne dans tous les sens, les demandes », que la commune « doit assumer de plus en plus de missions ». En ce qui concerne la sous-traitance, la commune a tenté cela pour l'entretien des locaux, mais a constaté qu'engager quelqu'un coûtait ¾ de ce que coûterait la sous-traitance et que la personne engagée nettoyait mieux. Comme exemple de ce qui augmente, le bourgmestre cite le parc à container, qui « il y a dix ans coûtait 50.000 EUR, l'année prochaine il reviendra à 172.000 EUR ».

Points précis du budget Infractions urbanisme.

Le conseiller Daniel Vankerkove (I.C.) trouve bizarre que la commune marque 25.000 EUR en revenus issus des infractions au code d'urbanisme, alors que d'habitude le montant est très faible. « C'est la volonté du Collège et de la commune en partenariat avec la police de réprimer cela », explique le bourgmestre. « Certaines personnes passent au-dessus de la commune et commettent des infractions » ajoute-t-il, en notant que le conseiller « n'est pas concerné personnellement ». Ce dernier fait remarquer au bourgmestre que, dans le passé, de grosses infractions étaient commises sans être nécessairement poursuivies.

SITI.

Hélène de Schoutheete (I.C.) s'interroge sur la chute des dépenses de personnel en 2020 pour le Syndicat d'Initiative et du Tourisme d'ltre (SITI). « Il y a avait avant quelqu'un en place qui n'était pas soutenu par le mécanisme Aide à l'Emploi (APE), tandis que maintenant c'est le cas et les coûts de la nouvelle personne ne représentent pas un an », explique le bourgmestre.

Aide européenne.

Hélène de Schoutheete (I.C.) ne comprend pas pourquoi la commune d'ltre n'a pas utilisé le chômage économique pendant le confinement et rappelle que les fonds d'aide européen pour le chômage économique dû à la pandémie, représentent 100 milliards EUR, mis à la disposition des Etats membres. « D'autres communes l'ont fait, mais nous avons continué à payer sur fonds propres ». **Christian Fayt (EPI)** répond que la circulaire de la région wallonne nous demandait de tout faire pour ne pas mettre les gens au chômage. En outre, il y a le problème des gens qui allaient sciemment en zone rouge, se mettaient en quarantaine et que nous devions continuer à payer ». « Ce n'est pas la question », répond la conseillère. « Il ne s'agissait pas de mettre les gens en chômage, mais simplement de recourir à l'aide européenne pour soulager une partie du budget communal, la commune pouvant très bien compenser la différence pour permettre aux gens de conserver le montant de leur salaire, comme d'autres communes l'ont fait. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ? ». « Nous essayons d'aider les gens », répond le bourgmestre qui parle de « point de vue » de la conseillère.

Eclairage public.

Claude Debrulle (PACTE) constate une baisse de 10.000 EUR des frais de consommation et s'interroge sur son origine. **Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de l'environnement et transition écologique, répond qu'il s'agit des effets, pour partie, de l'amorçage du remplacement des lampes publiques actuelles par des LED. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que cette baisse dépend aussi du prix de l'électricité.

Eau.

Claude Debrulle (PACTE) demande d'où provient la hausse de 10.000 EUR. **Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de l'environnement, répond que cela provient et de la sécheresse et d'une fuite dans la citerne d'eau de pluie de l'école communale, forçant la commune à basculer, temporairement,

sur le réseau d'eau de ville.

Sportissimo (Projet de piscine intercommunale, vélodrome de Rebecq).

Claude Debrulle se demande à quoi est due la générosité de la commune de Tubize. **Lindsay Gorez (MR)**, échevine des sports, répond que Tubize reprend, à son compte, la charge d'emprunt des autres communes auprès de Belfius qui était d'accord de conserver le même emprunt pour autant qu'il soit repris par un membre de l'intercommunale. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** fait remarquer que cela dure depuis dix ans et que la commune a remboursé en partie l'emprunt depuis ce temps. Elle demande à avoir le bilan et au Collège d'apporter les chiffres. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il y a une action en justice en cours concernant le dossier et que le groupe I.C. dispose d'un représentant au conseil d'administration de Sportissimo. L'échevine des sports ajoute que l'assemblée générale s'est réunie le 20 juin 2020, tandis qu'il y a une réunion du Conseil d'administration le 19 octobre.

Piste cyclable.

Faisant suite à la remarque du bourgmestre sur le cabinet du Ministre wallon **Henry (ECOLO)**, **Luc Schoukens (PACTE)** note qu'il y a un appel à projet en cours pour des pistes cyclables et demande à **Christian Fayt (EPI)** si un dossier a été introduit. « Nous avons introduit un dossier », répond le bourgmestre.

Soutien au commerce.

Luc Schoukens (PACTE) demande si la majorité a un projet de chèque, bon d'achat dans les tiroirs pour soutenir les commerçants. « Les bons d'achat sont dans notre réflexion. Ce sera plutôt un bon d'achat à des groupes précis d'habitants qu'à tout le monde », explique **Lindsay Gorez (MR)** échevine du commerce et de l'économie.

Vote – Budget ordinaire/MB2

Oui – 8 (EPI)

Non – 5 (IC + PACTE/Claude Debrulle)

Abstention – 2 (PACTE/Luc Schoukens, Pol Perriaux)

Vote – Budget extraordinaire/MB2

Oui – 8 (EPI)

Non – 5 (IC + PACTE/Claude Debrulle)

Abstention – 2 (PACTE/Luc Schoukens, Pol Perriaux)

Vote – Total des budgets/MB2

Oui – 8 (EPI)

Non – 5 (IC + PACTE/Claude Debrulle)

Abstention – 2 (PACTE/Luc Schoukens, Pol Perriaux)

7. CAMPING DE HULEU – MARCHÉ PUBLIC POUR LE CHANGEMENT DE PLAN DE SECTEUR

Pascal Henry (MR), échevin de l'Aménagement du territoire, explique qu'il s'agit de réviser une partie des 3 ha, actuellement en zone de loisirs au plan de secteur, pour la transformer en zone d'habitat à caractère rural. « Nous avons besoin d'un bureau agréé et d'un marché public avec cahier des charges pour le choisir. D'où la demande ».

Ferdinand Jolly (I.C.) attend des détails sur la « vision » pour l'aménagement de cette zone.

Claude Debrulle (PACTE) s'intrigue de ce que le texte actuel de la décision renvoie à un projet de loi datant de 2012, comportant une habilitation

de révision de plan de secteur valable trois ans seulement. « N'a-t-il pas dépassé des délais et, est-ce que l'accord précédent est encore valable alors que nous avons changé de code d'aménagement du territoire (avant CWATUP, maintenant CODT) ».

L'échevin répond que les choses n'arrivent pas tout d'un coup. « Une série de choses ont été faites avant. Il y a eu une demande. Le ministre responsable de l'époque a répondu positivement hors CWATUP. Mais le projet a été abandonné en 2012, 2013. Entretemps, il y a eu le schéma de structure communal, mentionnant l'intention de changer la zone de loisir en habitat. Le schéma de développement territorial a, parmi ses objectifs, la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers et la préservation des pressions directes et indirectes de l'urbanisation. Le Collège ne préfère pas l'artificialisation du territoire et ne favorise pas l'urbanisme en ruban. Nous essayons de recentrer les zones et les activités. On parle ici de localiser du logement, dans ce contexte. Nous rencontrons beaucoup de problèmes de mobilité. Or, l'endroit convient de par la proximité des routes, des transports publics et des équipements sont déjà en place. »

Pascal Henry (MR) ajoute que le Collège a comme enjeu d'aider la population jeune des villages de l'entité et de les y faire rester. C'est cela le but final du projet, si la Région wallonne est d'accord avec la révision partielle du plan de secteur. Ce projet fait partie d'ailleurs du PST communal comme objectif opérationnel et prioritaire. »

« Bien essayé Pascal », répond **Claude Debrulle (PACTE)**, mais « tu ne réponds pas à la question ».

Luc Schoukens (PACTE) demande aussi des détails sur la vision de la commune concernant le projet. »

Pascal Henry (MR) : « Je ne peux pas te répondre, car le projet est à l'étude. Nous sommes là depuis à peine deux ans et nous avons mis des choses en place pour accélérer la modification

du plan de secteur.

Le conseiller Schoukens (PACTE) trouve « difficile de voir vers quoi la commune va ». « On demanderait à un bureau d'études de faire un projet de révision sans lui indiquer vers quoi il faut aller », ajoute-t-il, avec incrédulité. « Avez-vous parlé entre vous d'écoquartier ? de participation citoyenne ? ». **Le conseiller** ajoute également que l'échevin faisait partie de la majorité précédente et que celle-ci n'a rien fait alors que le dossier avait été initié par la majorité dont ECOLO faisait partie en 2006-2012. **Pascal Henry (MR)** parle alors de deux dossiers distincts, l'un pour la révision, l'autre pour l'aménagement du site et précise qu'il reste « évasif » parce qu'il y a beaucoup d'options ; « écoquartiers, quartiers pour jeunes ittrois, habitats intergénérationnels ... ». « Il faudra une autre étude pour déterminer cela ».

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande à l'échevin quelles sont les prescriptions limitatives en matière de densité d'habitat pour les zones d'habitat à caractère rural. « Nous essayons de nous conformer au schéma de développement communal », répond **Pascal Henry (MR)**. « Nous avons d'autres outils : le schéma de structure, le schéma d'orientation locale ... Ta question est sur le projet du quartier ». « Non, mais il était facile de présenter les outils existants, le schéma de structure et le schéma de développement communal pour que le conseil ait une idée de ce qui est autorisé ou non sur la zone. Pourquoi cela n'a pas été fait ? », répond **la conseillère**.

Ferdinand Jolly (I.C.) regrette que la majorité n'ait pu préparer quelque chose de plus « élaboré », que la décision d'affectation des 3 hectares du camping de Huleu doit être prise « avec une vision sur son futur », alors même que « la majorité reprend ce point dans sa déclaration politique générale » (Note : en début de législature en 2018). **Pascal Henry (MR)** ne répondra

pas au conseiller, car il s'agit ici de la « modification du plan de secteur. Luc a mentionné la transparence. « Il y en aura. La Commission consultative d'Aménagement du territoire et de la mobilité sera consultée. Il y aura une réunion d'information préalable pour les citoyens », explique l'échevin.

Hélène de Schoutheete (I.C.) trouve qu'il aurait fallu, pour décider en « âme et conscience », avoir les deux projets soumis ensemble au conseil. « Nous n'avons même pas des informations sur ce qui peut et ne peut pas être fait ». « La mission du bureau agréé sera de préciser les dimensions de la nouvelle zone », répond **Pascal Henry (MR)**.

Pol Perniaux (PACTE) s'adressant à l'échevin : « Ici, tu nous demandes de nous positionner sur le dossier, sans nous expliquer ce que tu vas y faire ... ». « En tous les cas, il n'y aura plus de caravane », explique **Pascal Henry (MR)**. L'échevin demande « n'est-il pas judicieux de changer maintenant cette zone au plan de section », alors qu'« on ne peut rien y faire, rien y mettre. Il y a une telle pression foncière que les jeunes ne restent pas dans nos communes, dans nos villages. Or, ici, il y a un lieu bien centré, qui répond à ce qui est pressenti pour les nouveaux territoires wallons ».

Vote - Révision plan de secteur « Camping Huleu »
Oui - 8 (EPI)

Non - 5 (IC + PACTE/Claude Debrulle)

Abstention - 2 (PACTE/Luc Schoukens, Pol Perniaux)

Le conseiller Schoukens (PACTE) justifie son abstention, non par l'opposition au changement de plan de secteur, mais pas la déception par rapport à la faiblesse de l'information sur le projet.

Cuisines équipées sur mesure ...

Yvébé sprl
Une histoire de cuisine ... yvesvanbraban@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

Ets. BONTET PHILIPPE S P R L

0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE

CHASSIS - PORTES - VOILETS - VERANDAS

Gascard G.S.C. sa
Constructions métalliques
Ferronneries contemporaines

Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

MEMBRE DE COMARTAGRIND

A votre service depuis 1980

Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité
Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéo-parlophonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com

MEMBRE DE COMARTAGRIND

8. ORES – SERVITUDE, RÉGULARISATION ET PROJET DE BIOMÉTHANISATION

Christian Fayt (EPI) explique qu'il s'agit d'une servitude avec une emprise en sous-sol sur un terrain de la commune au Hall des travaux, permettant la régulation des canalisations déjà présentes dans le sous-sol. « C'est dans le cadre d'un projet de biométhanisation de l'InBW et de l'installation d'une nouvelle cabine à gaz. Les frais sont à charge d'ORES ».

Vote – Convention de servitude ORES
Oui – 15 (Unanimité).

9. INBW – EGOUTTAGE : COLLECTEUR DE HAUT-ITTRE

Christian Fayt (EPI) explique que la convention d'acquisition/servitude/autorisation d'occupation temporaire concerne le collecteur de Haut-Ittre, « attendu depuis de nombreuses années ». « Le collecteur passe au sein d'une propriété, rue du patriote. Il faut un droit d'emprise du sous-sol, la constitution d'un accès, un droit d'occupation temporaire pour les travaux. Les frais sont pris en charge par l'acquéreur (SPGE) ».

Vote – Convention « Collecteur Haut-Ittre »
Oui – 15 (Unanimité).

10. ECOLES COMMUNALES : RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Christian Fayt (EPI), responsable de l'enseignement², explique que le règlement fixe les normes et priorités par élève selon le niveau, selon les études, permet aux parents de savoir ce qu'ils ont à faire et d'éduquer leurs enfants en ce qui concerne le travail scolaire de qualité.

Pol Perniaux (PACTE) remarque que certains passages concernent le travail à domicile, mais rien spécifiquement sur la COVID-19. « Cela va à l'encontre du mouvement contre le travail à domicile, qui est très inégalitaire ».

Le bourgmestre répond qu'il s'agit d'attirer l'attention des parents sur ce qu'il faut faire pour les enfants. **Le conseiller Daniel Vankerkove (I.C.)** salue le fait que les parents et le conseil de participation soient avertis en cas de manquements. « C'est une bonne décision ».

Vote – Règlement des études
Oui – 15 (Unanimité).

² Ainsi que des Affaires générales - Sécurité - Personnel et Ressources Humaines - Population - Etat civil - Information - Communication - Extrascolaire - Culture -Tourisme -Patrimoine-Fêtes locales - Associations patriotiques - Cultes - Aînés

11. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Ligne à haute tension. **Le bourgmestre Fayt (EPI)** explique qu'il existe un projet de ligne à très haute tension aboutissant dans le Hainaut, avec quatre tracés alternatifs, dont un concernant Ittre, à savoir une ligne aérienne partant de Ath, traversant Rebecq et Oisquerq et passant à Virginal. « Le Collège va préparer un dossier pour s'opposer à ce dossier. Il s'agit d'une ligne de 380.000 volts doublant la ligne existante, qui impacterait tout Virginal. Nous nous sommes battus sur la ligne de haute tension vers Courcelles, ce n'est pas pour en voir une autre ».

12. QUESTIONS ORALES

Parkings Rues Bachelart et Rue Bruyère.

Le conseiller Daniel Vankerkove (I.C.) rappelle que Pascale Carton (I.C.) avait déjà demandé d'intervenir. « Il s'agit d'un ancien dossier, les terrains étant prêts à un aménagement léger. Je crois que cela ferait plaisir aux habitants ». **Pascal Henry (MR)**, échevin de l'urbanisme, « va vérifier cela ».

Déchets d'élagage.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) signale avoir remarqué, dans les fossés de chemins de campagne, des résidus de l'élagage des arbres et s'inquiète des risques d'inondation en cas de fortes pluies. **Christian Fayt (EPI)** répond que ce dégageant répond à une demande du monde agricole, mais qu'il n'y a aucun risque au niveau des talus.

Convention des maires (pour la réduction du CO2).

Ferdinand Jolly (I.C.) rappelle que la convention, signée il y a trois ans par la commune, prône une réduction de 40% de CO2 à l'horizon 2030. « Où en sommes-nous ? ». **Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de l'environnement et de la transition écologique, répond que le dossier est en cours, que le triptyque information est fini. « On avance bien, mais on est limité (en raison de la crise pandémique). Nous n'avons tenu que deux réunions depuis mars ».

Ancienne maison de repos des Peupliers.

Claude Debrulle (PACTE) a été interpellé à trois reprises par les riverains concernant l'usage fait de l'ancien bâtiment. « Je t'ai écrit le 1/9 une question à ce sujet et tu as un mois pour répondre. Je posais des questions sur la demande de permis de logement, les conditions de location avec abus possible. Cela fait quatre mois que la question est sur la table. Quand puis-je espérer rassurer les riverains ? ». **Pascal Henry (MR)** : « Je n'ai pas reçu ton courrier. Il y a un suivi du dossier. La cellule d'urbanisme a fait une visite afin de dresser un procès-verbal infractionnel, mais elle n'a pu avoir les informations nécessaires. Elle a noté l'adresse du responsable. Un courrier est parti. Au niveau de la population,

tout est en ordre ».

Implantation SPAR.

Luc Schoukens (PACTE) rappelle que la question a été posée au dernier conseil communal à propos de la position du Collège sur cette implantation. « Vous avez répondu que vous attendiez l'avis de la CCATM. J'ai consulté les procès-verbaux du Collège et ai constaté qu'il y avait un préavis favorable avant la réunion de la CCATM. Mais, quelle est la position du Collège ? ».

Pascal Henry (MR) parle de respect des zones agricoles, de plus de logements incorporés au projet pour des personnes, des commerçants actuels. « La CCATMM est favorable. Le Collège aussi. Le dossier est porté à la Région wallonne ».

Rue de Huleu.

Pol Perniaux (PACTE) constate que l'effet de porte fonctionne « pas mal » dans la rue, mais note que la porte au bas de la rue (contrairement à celle d'en haut) ne permet pas le passage de vélo sur le côté et que les deux blocs, de part et d'autre de la route, ne sont pas en quinconce. S'agit-il d'une erreur de placement ? ». **Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de la mobilité, répond que le placement correspond exactement à ce qui a été voté en 2017 et que la largeur de la route à cet endroit ne permet pas « de placer les blocs en quinconce ».

Véhicules partagés.

Alizée Olivier (MR) demande si Ittre ne peut pas suivre l'exemple de Genappe où un partenariat entre la commune et une société de partage de véhicules électriques mis à la disposition de tous deux véhicules. « La volonté du gouvernement wallon est d'installer une borne de recyclage par commune. Il faut repenser la manière de se déplacer en lien avec la déclaration de politique générale. **Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de la mobilité, est « heureuse de voir que le gouvernement wallon veuille des bornes ». Elle rappelle que le Conseil communal de la Mobilité avait demandé en 2018 d'avancer sur les voitures partagées. « Nous avons demandé au CCM de reprendre là où il s'est arrêté. A Genappe, ils sont 15.000 habitants. Nous allons avoir un retour d'expérience. Nous allons également voir aussi pour les vélos électriques, trouver une solution autre que la solution actuelle ».

François Vermeulen



PROCHAIN
CONSEIL COMMUNAL
17 NOVEMBRE 2020



POUR VOS PUBLICITÉS
LE PETIT TRAM
067/64 73 23 www.ittreculture.be

MÉDECINS DE GARDE

Lieu :
Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert :
les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le 1733.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 1733



VOS PUBLICITÉS POUR NOËL LE PETIT TRAM



067/64 73 23 - INFO@ITTRE CULTURE.BE



POUR VOS PUBLICITÉS
Le Petit Tram
067/64 73 23
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be



BÂTIMENT & JARDINAGE
Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets
0486/ 723 456

Problème d'égoût?
Rioolprobleem?

GODART
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55
www.godart.be

JASMIN
MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

067/64 80 35

NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10
nathalie.duveillez@prowebox.com
www.nathalieduveillez.be

Couleurs Désir
Peinture & Décoration

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
Facade, corniches, chassis...
REVÊTEMENT DE SOL
Tapis, vinyle et parquet
TAPISSAGE
Papiers et fibres de verre
PATINE À L'ANCIENNE
AMÉNAGEMENTS
Four plaofonds, cloisons, pose de Ciproc...

Jean-Marc de Sutter
0477 77 49 92
jdesutter@hotmail.com
www.couleursdesir.be

FUNÉRAILLES MICHAËL
Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal
067 70 17 17
www.funeraillismichael.be

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS
PASCAL HENRY
Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! **067.64 93 09**

PHARMACIES DE GARDE

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Depuits-Leblanc

Rue Neuve, 5 ITTRE
067 648421

JEUDI 5 NOVEMBRE

Brenard

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ
067 636424

VENDREDI 6 NOVEMBRE

Familia Vion L.

Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669010

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Des Forges - Smoos

Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Des Forges - Smoos

Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

LUNDI 9 NOVEMBRE

Ph. De Saintes - Peeters

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

MARDI 10 NOVEMBRE

Multipharma Messaaoui

Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Vandersteen

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

JEUDI 12 NOVEMBRE

Familia Tubize

Rue De La Soie, 12 TUBIZE
02 3556189

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Des Forges - Smoos

Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Multipharma Lattenist

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE
02 3559948

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Multipharma Lattenist

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE
02 3559948

LUNDI 16 NOVEMBRE

Ledant

Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MARDI 17 NOVEMBRE

CI Pharma (Cullus)

Rue De Mons, 54 TUBIZE
02 3556006

MERCREDI 18 NOVEMBRE

Dupont - Emdadi

Rue Du Faubourg, 4 QUENAST
067 670707

JEUDI 19 NOVEMBRE

Familia

Alexis Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Multipharma

Stievenart Rue De Mons, 73 TUBIZE
02 3556050

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Multipharma Messaaoui

Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Multipharma Messaaoui

Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

LUNDI 23 NOVEMBRE

Vandersteen

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

MARDI 24 NOVEMBRE

Guillaume

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669065

MERCREDI 25 NOVEMBRE

Multipharma Lattenist

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE
02 3559948

JEUDI 26 NOVEMBRE

Brenard

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ
067 636424

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Multipharma Stievenart

Rue De Mons, 73 TUBIZE
02 3556050

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Multipharma Stievenart

Rue De Mons, 73 TUBIZE
02 3556050

LUNDI 30 NOVEMBRE

De Buijl

Rue Du Pont, 62 REBECQ
067 638201

Garde de 9h à 19h le lendemain

Centre Funéraire

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

ANDRE
MOREAU

&

Mélanie Mertens

Mel' Ange
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Fatigue oculaire due au télétravail?

Peu importe votre âge,
OPTIC WERY
a la solution!

-100€

sur votre paire de verres ANTI-FATIGUE
(12-45 ans) ou de BUREAU
(45ans et +).



optic
wery

Rue de la Libération 42/2 - 1440 Braine-le-Château
02/366.42.30 - opticweryblc@gmail.com

Ouvert du mardi au vendredi de 9h-18h30 et samedi de 9h-16h30.



Entreprise HORTICOLE *MARC MUSCH*

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ À VOTRE SAPIN DE NOËL ?



	Hauteur (cm)	Epicéa	Nordman	Fraseri
COUPÉ	80-100	12,50 eur.	20,00 €	18,00 eur.
	100-150	17,00 eur.	26,00 eur.	23,00 eur.
	150-200	21,50 eur.	35,00 eur.	32,00 eur.
	200-250	27,00 eur.	60,00 eur.	
AVEC MOTTE	80-100	20,00 eur.	28,00 eur.	25,00 eur.
	100-150	25,00 eur.	38,00 eur.	32,00 eur.
	150-200	32,00 eur.	45,00 eur.	38,00 eur.
	200-250	37,00 eur.		
AVEC POT	80-100	30,00 eur.	36,00 eur.	33,00 eur.
	100-150	34,00 eur.	42,00 eur.	39,00 eur.
	150-200	40,00 eur.	58,00 eur.	51,00 eur.

Nous oui ! Nous vous proposons dès lors
un véritable sapin de Noël de première qualité,
cultivé avec soin et dans le respect de la NATURE

Croisillon pour
support sapin : 5 €



Nous assurons la livraison à domicile pour la somme de 5 euros mais vous avez aussi la possibilité de venir chercher votre sapin directement à la serre à L'ADRESSE SUIVANTE : RUE BRUYÈRE À VIRGINAL AU FOND DE LA SERVITUDE SITUÉE À CÔTÉ DU N° 79 (PARKING ASSURÉ)

Heures d'ouverture à partir du mercredi 2/12 :
du mercredi au vendredi de 13h à 18h - Samedi et dimanche de 10h à 18h

N'hésitez plus et passez dès à présent votre commande au

0475/90 66 33

Si vous voulez rester fidèle à un produit naturel et à une tradition,
offrez-vous le «Prince d'Ardennes» !!



**FAITES LE BON CHOIX,
CONSOMMEZ ITTROIS !**

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS, DES ARTISANS,
DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!
WWW.COMARTAGRIND.BE



L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Tables d'hôtes les vendredis dès 19h et
brunch musical les dimanches de 10 à 14h

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

Agence Braine-le-Château



02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château